

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup> 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 241. VOL. X. — SAMEDI 9 OCTOBRE 1847.  
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.,  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

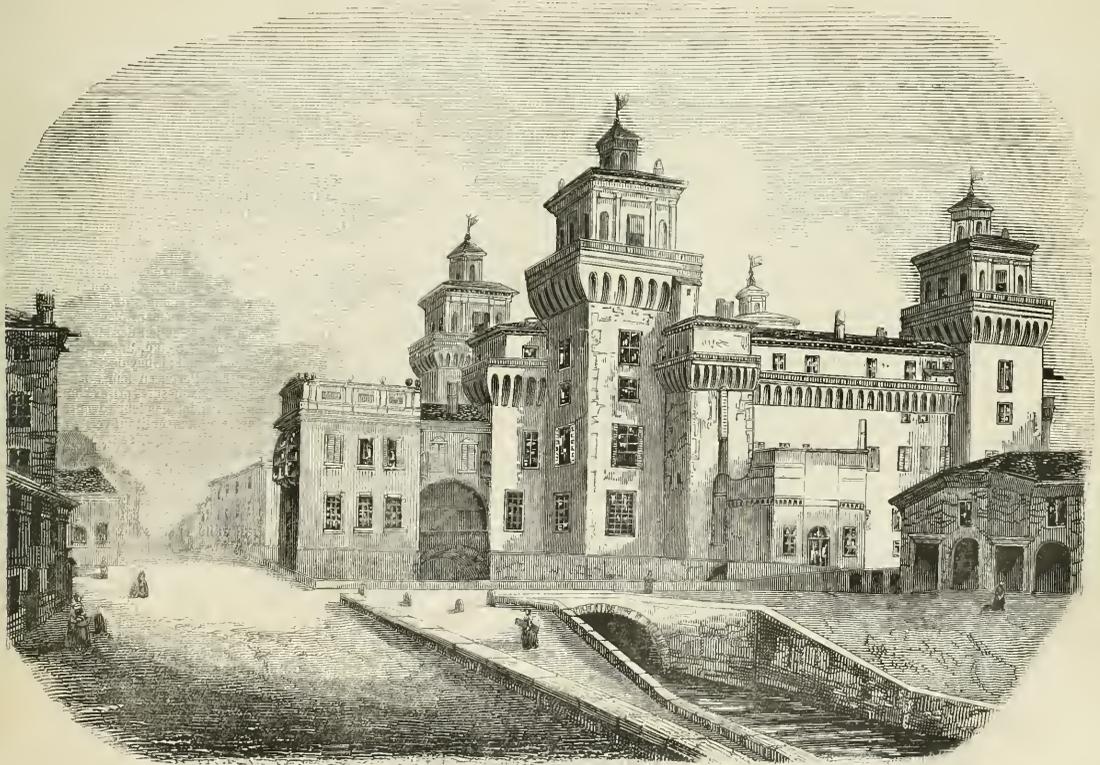
**Histoire de la semaine.** *Citadelle de Ferrare.* — **Théâtres.** — **Courrier de Paris.** *Cérémonie funèbre de Saint-Louis-Taverny.* — **Saint-Maudrier.** *Vue de l'hôpital de Saint-Maudrier, une aile des façades de Saint-Maudrier, prise de la galerie du fond; chapelle de Saint-Maudrier.* — **La Gascogne.** VI. *Neuveville*, par M. G.-N. (Suite.) — **Iconographie des races humaines.** Premier article. *Hollonais du Cap; nègre mozambique; Cafre Ama-Kosah; Papou de la Nouvelle-Guinée; Kamtchadièle; Fatsagos; Etyou-Galis; Nouvelle-Zélandais; Américain du Nord; Chinois; fantassin arabe; lord*

*Byron.* — **Chronique musicale.** — **Les ouvriers de Paris.** *Etude de mœurs. II. Le maçon. Le manoeuvre et le compagnon; la pose du bouquet.* — **Premiers et derniers.** *Soirées de mœurs, par M. Henri Valentin. Quatre Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Eclipse annulaire du soleil.** — **Une Gravure.** — **Principales publications de la semaine.** — **Rebus.**

**CHANGEMENTS D'ADRESSE.** — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

### Histoire de la Semaine.

Il n'y a pas eu cette semaine de ces événements qui absorbent l'attention générale. A Paris, la solennité des obsèques de M. le maréchal duc de Reggio; dans les départements, les banquets réformistes, qui semblent entreprendre le tour de France; en Algérie, un rudiment d'organisation municipale : voilà les faits qui ont défrayé les conversations.



La citadelle de Ferrare.

La crise financière a bien aussi fait parler d'elle. Du reste, en présence des malheurs qui alligent, qui écrasent toutes les places anglaises, qui commencent à peser sur les plus fortes maisons de New-York, qui ont lait éprouver de si rudes

secousses à la place de Vienne, à celle de Francfort et de Hambourg, ce qu'il y a de remarquable, ce n'est pas que le commerce français ait compté quelques sinistres, mais bien plutôt qu'il en ait éprouvé aussi peu. Cela prouve que l'in-

dustrie particulière n'avait pas chez nous de fautes graves et nombreuses à se reprocher, et que nos embarras viennent uniquement de l'irréflexion et de l'entraînement avec lequel les ressources nationales ont été engagées dans une profu-

sion de travaux simultanés et de longtermes improductifs.

Le *Moniteur* a publié, en exécution de la loi du 50 juin 1810, un document qui énumère sous circonstances présentes un intérêt particulier; c'est l'état trimestriel de la situation de la Banque au 25 du mois dernier. A cette date, son encaisse métallique était de 430 millions; 94 millions et demi dans les caisses de la Banque; 253 millions et demi dans celles des commerçants. La circulation de ses billets était de 259 millions et 229 millions de billets de la Banque et environ 10 millions de billets des comptoirs. C'est là assurément une situation excellente.

En comparant ces divers chiffres à ceux des états trimestriels publiés depuis le mois de janvier, voici ce qu'on trouve: Au 26 décembre 1846, le montant des espèces était de 140 millions 500,000 francs; 72 millions 500,000 francs dans la caisse de la Banque et 28 millions dans celles des comptoirs. Le chiffre de la circulation était de 268 millions; 238 millions de billets de la Banque et 10 millions des comptoirs. Au 25 mars 1847, l'actif de la Banque en espèces s'élevait à 114 millions; 79 millions 500,000 francs dans la caisse de la Banque et 54 millions 500,000 francs dans celles des comptoirs. La circulation était descendue à 257,500,000 francs; 247,500,000 francs de billets de la Banque et 10 millions de billets des comptoirs. Enfin, au 26 juin, l'encaisse était à peu près ce qu'il est aujourd'hui, mais la circulation était plus forte d'environ 10 millions. En un mot, la situation de la Banque n'a cessé de s'améliorer depuis le commencement de l'année au point de vue d'une proportion prudente de la réserve métallique et de la circulation d'une proportion telle que peuvent la supporter même les esprits un peu timorés.

Le chiffre des escomptes a été près pendant le dernier trimestre s'est élevé à 495 millions 868,700 francs. Il n'avait été que de 412 millions dans le premier, et se trouvait infiniment inférieur au 25 septembre 1846. Il n'est pas inutile de faire remarquer que si la Banque de France retire un plus grand profit par le développement de ses opérations, ce profit est encore aujourd'hui augmenté par l'élevation du taux de l'escompte. C'est une lourde charge pour le commerce que cet intérêt de cinq pour cent qui profite gratuitement à la Banque. Elle n'a rien à invoquer pour motiver son maintien. L'exportation du numéraire n'est plus à craindre, l'importation des grains ayant cessé; la nécessité de limiter les escomptes n'existe pas, puisque la Banque juge à propos au contraire de les étendre. La crise provient de la dépréciation des valeurs, et cette dépréciation a été en grande partie produite par l'élevation de l'escompte. En le ramenant au taux normal, on rendrait la confiance, et le crédit renaîtrait.

Faisons remarquer du reste, en terminant, que cet état prospère des affaires de la Banque qui a succédé à la panique qu'elle a éprouvée est dû à la vente de rentes qui lui a rendu la disposition d'une grande partie de son capital, et l'a obligée à chercher dans ses opérations d'escompte la compensation des arrérages qu'elle touchait sans aucun souci des besoins du commerce. C'est un notable avantage pour la circulation; on l'a longtemps vainement réclamé; à peine cette immobilisation de capital est-elle cessée, que les heureux effets s'en font sentir. Supposons la Banque privée des 40 ou 50 millions qu'elle a déjà reçus du trésor russe, son encaisse métallique descend de 94 millions à 44, et la situation redevient ce qu'elle a été, lot critique.

— M. le maréchal comte Molitor a été nommé par le roi gouverneur des Invalides.

**RIO DE LA PLATA.** — Notre envoyé plénipotentiaire, M. le comte Walewski, est de retour. Il a débarqué à Toulon. La mission de conciliation qu'il avait reçue du gouvernement français, comme lord Howden du gouvernement anglais, n'a pas réussi, mais au moins M. Walewski, plus heureux que ce dernier, a eu le mérite de se concilier, par sa conduite ferme et bienveillante, la reconnaissance des populations qu'on se proposait de soustraire aux cruautés de Kosas. Une adresse lui a été votée par la colonie française de Montevideo.

**GRAND-DUC DE TOSCANE.** — Le grand-duc vient de modifier de nouveau son ministère. Le marquis Ridolfi prend la place de M. Paver, ministre de l'intérieur, et le comte Serriadori est nommé ministre des affaires étrangères. Ces deux nominations, c'est le *Journal des Débats* qui parle, sont favorables aux idées libérales et modérées, et le ministère toscan, tel qu'il se trouve actuellement constitué, nous paraît tout à fait en mesure de réaliser les réformes que l'opinion publique réclame et que le grand-duc Léopold II veut librement introduire dans ses États.

**ÉTATS-ROUMAÏNS.** — On écrivait de Rome, le 24 septembre: « Le prince de Canino, D. Carlo Bonaparte, soldat dans la garde civique, a été mis hier aux arrêts. Il était arrivé depuis quelques jours de Venise, où il était allé prendre part au congrès scientifique, et d'où il avait été éconduit à la suite d'un discours qu'il avait prononcé à l'ouverture de sa section, et dans lequel, après avoir exalté Pie IX, il avait exprimé des espérances sur la régénération de l'Italie. Il a été accompagné par les dragons autrichiens jusqu'à la frontière des États du Pape.

« Hier, le comte Pietro Ferretti, frère de notre premier ministre le cardinal Ferretti, est parti pour Naples. Il apprendra au roi que le Saint-Père se propose d'abolir, dans plusieurs cas, la peine de mort. »

« On annonce que le gouvernement autrichien a expédié l'ordre à ses troupes d'évacuer la ville de Ferrare et de rentrer dans la forteresse.

**PRINCIPAUTÉ DE LUQUES.** — La *Gazette privilégiée de Luques*, du 27 septembre, contient la nouvelle loi sur la presse. Cette loi prétend donner à chacun le droit de publier ses opinions et de discuter les actes du gouvernement; elle défend toutes les publications contraires à la religion chrétienne, à la morale publique et aux droits du souverain, ainsi que toutes celles qui seraient offensantes pour les gouvernements, les magistrats, les ministres du culte, les princes étrangers et leurs représentants, ou un mot, tous les écrits dangereux pour l'ordre public ou la sûreté de l'État. Un co-

mité de censure préventive, composé de trois censeurs et de deux substitués, est établi; et au-dessus de celui-ci en est établi un autre, composé de cinq membres et de deux substitués, devant lequel on peut en appeler des décisions du premier. Il suffit de l'appellation d'un seul des censeurs pour donner le droit de publier. Toute transgression à cette loi est punie, pour la première fois, d'une amende de 25 à 200 livres, et d'un emprisonnement dont la durée peut varier de quinze jours à six mois. Dans le cas de récidive, l'amende et l'emprisonnement peuvent être doubles.

**DUCHÉ DE MODÈNE.** — Il y a eu un léger mouvement dans le duché de Modène, à Massa-Carrara. On a expédié de Modène un détachement avec deux pièces d'artillerie. Le gouvernement modénais a envoyé des ordres rigoureux aux frontières, du côté de la Toscane et du côté du Piémont.

Le duc de Modène a institué à Massa un conseil de guerre pour juger, dans l'espace de vingt-quatre heures, tous ceux qui troubleraient l'ordre public et qui seraient pris les armes à la main.

**ANGLETERRE.** — Le parlement a de nouveau été prorogé du 11 octobre au 11 novembre.

— Londres n'est pas seulement préoccupé des désastres commerciaux; les embarras financiers du duc de Buckingham, qui n'ont guère chez nous d'autre analogue que la ruine du prince de Guéméné, sont le sujet de beaucoup de conversations et de curieux détails dans les journaux anglais. En voici que nous leur empruntons :

« Le duc de Buckingham a été obligé de vendre à la somme de 1,800,000 liv. st., environ 45 millions de notre monnaie. Ce passif est, on le voit, proportionné au rang du noble débiteur. Pour recouvrer cette somme, les créanciers du duc ont cherché à faire main basse sur tous les objets saisissables qui se trouvent dans ses nombreuses et magnifiques propriétés; les propriétés elles-mêmes se trouvent, par le fait de la loi anglaise, à l'abri de leurs atteintes.

« On pensait que le produit de la vente de ces objets s'éleverait environ à 1,000,000 liv. st.; on établit il y a deux ans en règle devant ses châteaux de Stowe-Park, dans le Buckinghamshire, et d'Avington, dans le Hampshire, ainsi que devant les deux hôtels qu'il possède à Londres. Mais en Angleterre, on le sait, il n'est pas facile pour un créancier d'entrer dans la maison de son débiteur, si celui-ci est sur ses gardes; il ne peut s'y introduire que par surprise: la force lui est interdite. Il en a donc, pour arriver là, coûté beaucoup d'efforts. Le château de Stowe-Park surtout est celui qui a offert le plus de résistance. En vain les officiers du shériff rôdaient aux alentours; ils n'ont pu de longtemps s'y frayer un accès, en dépit des subterfuges à l'usage de ces messieurs. Une fois, l'un d'eux, porteur d'un ordre de saisie pour 80,000 livres, était parvenu à se glisser sous le porche par une petite porte qu'un visiteur avait par mégarde laissée ouverte; mais, arrivé à la porte principale, un domestique arriva tout à temps pour lui la fermer au nez. Une autre fois, un second gendarme avait réussi à démolir ce qui restait de la porte; mais, introduit par cette brèche, le moyen a été trouvé illégal, et la saisie déclarée nulle par le juge; après duquel les deux parties s'étaient pourvues, et maintenant voici que tant d'efforts vont peut-être aboutir à une déclaration de non-lieu.

« Il paraîtrait, d'après une lettre écrite au *Morning-Post* par les hommes d'affaires de tout, que celui-ci aurait, dès le mois de mai dernier, vendu toutes ses propriétés au marquis de Chandos, son fils aîné, transaction qui n'a pu être, disent-ils, ignorée des créanciers, puisque notification en a faite aux parties intéressées, ainsi qu'aux shériffs des comtés où se trouvent les domaines du duc de Buckingham. Le haut shériff, qui s'est trouvé ainsi appelé par ses fonctions à signer l'ordre de saisie exécutée sur les biens d'un Plantagenet, est un banquier israélite, M. Meyer de Rothschild.

**INDE.** — Les journaux de Bombay, reçus par la dernière maille de l'Inde, annoncent que l'on ne faisait plus aucun doute, dans cette ville, de la perte corps et biens du steamer *Cleopatra*, appartenant à la compagnie des Indes. Ce paquebot, qui était parti de Bombay pour Singapour, ayant à bord 500 personnes, s'est trouvé en mer pendant les coups de vent du mois d'avril, et depuis cette époque on n'en a plus entendu parler. Le bateau à vapeur *Auckland*, expédié à Boracé, a reçu mission de faire escale sur divers points de la côte, pour s'enquérir du *Cleopatra*; mais on désespère d'en retrouver aucune trace.

Le *Friend of China* annonce que le roi de Bokhara a tué d'un coup de hache son ministre, l'infâme Abd-Yol-Souddak, auteur de la mort du colonel Stoddan, du capitaine Conolly et de plusieurs autres voyageurs européens.

**ESPAGNE.** — L'ex-empereur d'Espagne, à l'occasion de l'anniversaire dans laquelle il se trouve compris, a adressé à la reine Isabelle et au ministre de l'intérieur deux lettres publiées par les journaux de Madrid, où il proteste de sa reconnaissance envers sa souveraine et de son dévouement.

— Madrid a été mis en émoi par un épisode assez piquant, précurseur d'un changement politique. Le principal appui de M. Salamanca, dans les hautes régions du pouvoir, le général Serrano, ayant montré, disait-on, de l'insubordination et de la témérité dans ces derniers temps, le journal *de Faro* a prétendu que, pour parer à cet inconvénient, le ministre des finances, homme d'expéditions et de ressources, s'était hâté de créer un palais une nouvelle influence.

Un militaire de fort bonne mine, le jeune colonel Gandara, partisan déterminé d'Espartero, s'est couru désigné et dilamé par ces insinuations du *Faro*, et il a demandé une réparation éclatante à la rédaction de ce journal. Après une discussion fort animée entre les divers rédacteurs, *de Faro* a publié une espèce de rétractation qui a été suivie de la retraite de M. Cuello, rédacteur en chef, et de deux de ses collaborateurs. Mais, soit que cette satisfaction n'ait pas semblé suffisante au beau colonel, soit pour tout autre motif, M. Tarsard, directeur *ad interim* du *Faro*, a relevé le gant jeté d'abord à M. Cuello, et une rencontre a eu lieu le 27, dans la

matinée, entre lui et le colonel Gandara. Deux coups de feu ont été échangés sans résultat; l'honneur n'a pas été plus loin.

Mais un changement ministériel est brusquement survenu. Serrano a, dit-on, dicté des chocs publiés par la *Gazette de Madrid* du 4. Le général Narvaez a été appelé à la présidence du conseil et aux affaires étrangères; M. Sartorius à l'intérieur; M. Orlando aux finances; M. Ros de Olano à l'instruction publique, et M. Cordova à la guerre.

**PORTUGAL.** — Nous avons déjà mentionné la scission qui a éclaté en Portugal dans le parti chartiste, divisé maintenant en cabralistes et en saldanhistes. Le maréchal Saldanha, qui, dans le but de couper court à cette scission, la reine avait nommé ambassadeur à Madrid, a déclaré qu'il ne se rendrait à son poste qu'après les élections. D'un autre côté, les septembristes et les miguelistes se sont coalisés également en vue des élections. Le marquis de Loulé, le comte Das Antas et les autres chefs des septembristes, ont envoyé à la reine une adresse dont ils ont donné communication aux ministres de France, d'Angleterre et d'Espagne; ils ont mis en demeure les représentants des trois puissances d'assurer la liberté et la sincérité des élections, conformément aux stipulations du protocole de Londres.

L'intention des ministres est, dit-on, de répondre à l'adresse des septembristes en retardant la réunion des Cortes jusqu'au mois de mars prochain, afin de laisser le temps d'apurer les listes électorales et d'attendre que l'effervescence soit un peu calmée avant les élections.

**HOLLANDE.** — Voici les peines que prononce contre le duel le nouveau code pénal hollandais :

« Pour le délit, un mois d'emprisonnement et une amende de 150 florins (500 fr.); pour l'acceptation du délit, un mois d'emprisonnement et une amende de 25 à 100 florins (50 à 200 fr.); pour avoir engagé ou déterminé des personnes à se battre en duel, six mois d'emprisonnement et 100 à 500 florins (200 à 1,000 fr.) d'amende; pour meurtre commis en duel, quatre à sept ans d'emprisonnement ou dix à douze ans d'exil, mais cette pénalité pourra être éteinte considérablement si l'auteur du meurtre est la personne offensée. Aucune peine n'est appliquée aux témoins du combat. »

**GENÈVE.** — Le jour des funérailles de M. Coletti a été un jour de deuil national. Immédiatement après la mort de ce grand citoyen, le roi Othon a voulu être le premier à exprimer ses regrets. Par une ordonnance rappelant les services rendus à la patrie et au trône par M. Coletti, ses éminentes qualités, son grand caractère, Sa Majesté a proclamé un deuil public. Le lendemain on en lieu les obsèques. Outre les corps de l'Etat, les hauts fonctionnaires, les représentants des puissances étrangères, les employés des différents services, les officiers de terre et de mer et les troupes de la garnison, la population s'est portée aux abords de la maison mortuaire pour se joindre au convoi, qui, chemin faisant, s'augmenta de la population des villages de l'Attique, venus spontanément pour rendre les derniers devoirs au grand citoyen enlevé à l'amour, à l'estime de la nation. Les restes mortels de M. Coletti ont été portés à leur dernière demeure par plus de vingt mille personnes de tous rangs, de toutes conditions.

Le roi a gardé le ministère, tel qu'il était sous la présidence de M. Coletti. C'est le général Zavellas, ministre de la guerre, qui devient président du conseil, et M. Glarakis, ministre de l'instruction publique, est chargé provisoirement des affaires étrangères.

**DIFFÉRENT TURCO-GREC.** — Les mesures prises pour la cessation des rapports diplomatiques entre la Porte et la Grèce continuent à être mises à exécution. Les consuls que la Sublime Porte entretenait dans les ports grecs ont tous reçu l'ordre de cesser leurs fonctions, et chaque jour les journaux de Constantinople annoncent l'arrivée dans cette ville de quelqu'un de ces diplomates. Les consuls grecs se voient, de leur côté, retirer les *exequatur*, et les sujets de cette puissance sont momentanément placés pour leurs affaires de commerce sous la protection des autorités ottomanes.

On annonce, d'un autre côté, une nouvelle qui serait fort grave, si elle se confirmait: le bey de Tunis et le vice-roi d'Égypte, sommés par la Porte, en leur qualité de vassaux du sultan, de s'associer aux mesures prises contre la Grèce et de retirer aux consuls helléniques leur *exequatur*, auraient formellement refusé. Ce refus serait un véritable événement, et cette question, si délicate déjà, se trouverait ainsi compliquée de nouveau.

**TURQUIE.** — On écrivait de Constantinople, le 17 septembre: « Dimanche commenceront les fêtes de la Circassie, qui dureront douze jours. Elles auront lieu dans la plaine de Haidar-Pacha, sur la côte d'Asie, entre Cadikény et Sentari. Huit mille enfants doivent être circassiens avec les enfants du sultan.

« Du reste, ces réjouissances commencent sous assez fâcheux auspices: le choléra est aux portes de Constantinople. Après avoir fait d'assez nombreuses victimes dans le Tchildir, à Quarz, à Olti et à Erzeroum, il s'est déclaré à Batoum et enfin à Trébisonde. Le paquebot anglais de la compagnie péninsulaire orientale, le *Sultan*, parti le 11 de Trébisonde et arrivé ici le 15, a dû être mis en quarantaine: un des cuisiniers du bord avait éprouvé en route une forte attaque de choléra. Le 13, le malade a succombé au lazaret. Le paquebot et les passagers seront soumis à une quarantaine de huit jours.

**LE CHOLÉRA EN RUSSIE.** — Dans une de ses dernières séances, l'Académie royale de médecine de Paris a été informée de la présence du choléra asiatique à Riza. C'est M. Prus, le rapporteur de la commission chargée de l'examen des questions relatives à la peste et aux quarantaines, qui fait cette communication. L'honorable membre a fait remarquer que le choléra aurait ainsi franchi l'espace de 700 lieues en quelques semaines, et qu'il convenait peut-être que, dès à présent, l'Académie se préoccupât des précautions à conseiller soit contre l'invasion du fléau, soit pour en diminuer les ra-

vages, s'il devait pénétrer en France. D'jà des mesures de ce genre sont prises à Varsovie par ordre du gouvernement. M. Prus a ajouté, il est vrai, que le choléra actuel se présente avec des caractères moins menaçants que celui de 1852. Ainsi, il frappe moins de monde, et il est moins meurtrier qu'à cette dernière époque.

M. Girardin a rappelé qu'en 1852 la ville de Riga s'était trouvée déjà atteinte avant toutes les villes de la même zone, et qu'il n'avait éclaté qu'un peu plus tard dans les capitales des Etats du nord de l'Europe. Enfin, M. Rocheux a été d'avis que, puisque le choléra se montrait moins méchant qu'à une autre époque, il avait lieu d'espérer qu'il ne se répandrait pas comme il le fit alors, et qu'il fallait attendre avant de concevoir des alarmes, peut-être sans fondement.

ÉVÉNEMENTS EN MEXIQUE. — Par le *Columbo*, parti de Boston le 16 septembre, on a reçu des nouvelles importantes du Mexique. L'armée mexicaine, forte de 52,000 hommes, sous les ordres de Santa-Anna et de Valencia, a essuyé une défaite signalée, les 19 et 20 août. Les troupes américaines, sous les ordres du général Scott, comptaient au plus 10,000 hommes. Cette affaire est la plus sanglante de celles qui ont été livrées depuis le commencement de la guerre.

Deux combats ont eu lieu, l'un à Coysacan, l'autre à Churubusco, à environ deux lieues de Mexico; quoique victorieux, les Américains ont beaucoup souffert : tant ceux qui sont blessés, leur perte s'élève à près de 700 hommes, sur lesquels on compte 17 officiers tués et 66 blessés, dont plusieurs très-grèvement.

Treize généraux mexicains ont été tués ou blessés. On dit que l'armée du général Scott s'est emparée de plus de munitions qu'elle n'en a consommé depuis l'invasion.

A la suite de cette bataille, un armistice a été conclu sous les auspices, dit-on, de l'envoyé britannique. Cinq commissaires, à la tête desquels se trouve Herrera, ont été nommés du côté des Mexicains; ils avaient déjà eu deux entrevues et étaient sur le point de conclure un troisième. Si ces négociations n'aboutissent point à la conclusion de la paix, une autre bataille paraît inévitable.

INCENDIES À CONSTANTINOPLE. — Un incendie immense vient de dévorer une partie notable du faubourg de Péra.

Deux cents maisons, d'autres versions disent cinq cents, ont été la proie des flammes, et on évalue les pertes à environ 3 millions de francs. Le 15 septembre, vers trois heures de l'après-midi, le feu s'est déclaré en face de Galata-Sérail, dans une ruelle étroite conduisant au nouveau palais de l'ambassade anglaise. Les flammes, activées par un vent du nord extrêmement violent, se sont propagées avec une effrayante rapidité. Une chose qui étonne, disent les correspondances, c'est qu'une seule maison soit restée debout et que les désastres n'aient pas été aussi grands qu'en 1851. Le palais de l'ambassade de France a été un instant assez sérieusement menacé, et M. de Bourqueney, à la première nouvelle du danger, s'est mis en bateau, la nuit, par une mer très-forte, et vent impétueux, et s'est transporté de Thémaphia à Péra pour veiller à la conservation du palais. Les fonctionnaires tués qui se sont transportés sur les lieux ont montré beaucoup de zèle et de courage. On cite surtout le grand-maître de l'artillerie, S. A. Ahmed-Fehi-Pacha, ancien ambassadeur à Paris, et le commandant de la garde impériale, Mut-ridjin-Méhémét-Pacha.

Deux autres incendies ont encore eu lieu à Constantinople, à Sultan-Selim et à Sultan-Méhémét, mais les pertes ont été insignifiantes. C'est à Péra seulement qu'on lie ces désastres immenses qui se comptent par plusieurs centaines de maisons. Les Européens qui y sont parqués comme des lépreux, sans pouvoir ni habiter ailleurs ni acheter les maisons turques qui leur permettraient de s'étendre, entassent les unes sur les autres d'immenses maisons en bois à trois ou quatre étages, et lorsque le feu se déclare sur quelque point, elles forment bientôt un immense bûcher.

NÉCROLOGIE. — Les arts viennent de perdre madame Albertazzi, qui a brillé pendant quelques années au Théâtre-Italien de Paris, et est morte à Londres; — et Philippe, l'ancien acteur du Vaudeville, des Nouveautés et du Palais-Royal.

Le typhus que la misère a engendré en Irlande, et qui décime ce pays, vient d'enlever une victime bien regrettable, le jeune docteur Curran.

## Théâtres.

ODÉON : Le Prologue d'ouverture; *Isabelle de Castille*, tragédie de M. BAGET. — GYMNASÉ : Le *Récit du Lion*, vaudeville en deux actes de MM. BAYARD et JAIME. — VAUDEVILLE : Le *Cheveu blond*, un acte de M. GOZLAN; *Pierrot posthume*, arlequinade en vers de M. TH. GAUTIER. — FOLIES DRAMATIQUES. Bernard-Léon.

L'Odéon est toujours le prologue et le grand seigneur que vous savez, il n'y a pas de main morte, et c'est bien madame la Ressource pour les feuilletonistes aux abois. De tout temps, l'Odéon lit une consommation farouche de tragédies, de comédies, de drames, voire même de prologues, et si ce dernier genre n'est pas existé, assurément l'Odéon l'eût inventé. Ce malheureux théâtre qui se traîne l'agonie en agonie et qui ne semble jamais si bien mort qu'au moment où il vient de résusciter, demande au prologue ses plus chères consolations. Le prologue, c'est le passé, et c'est surtout l'avenir de l'Odéon. Le prologue! c'est encore et toujours ce personnage au long é-poir et aux vœux penchés qui promet monts et merveilles. Accourez, nous dit-il, et venez voir nos tragédies de toutes les écoles, nos comédies de tous les styles; nous vous promettons des pièces nouvelles, des auteurs nouveaux, des comédiens tout nouveaux. Vous voyez qu'il est impossible d'avoir de meilleures intentions que n'en affiche ce prospectus dramatique; vous êtes touché de ces

grandes marques de zèle, cette éloquence vous émeut et vous vous sentez très-disposé à applaudir la tragédie dont ce séduisant prologue vous a donné l'avant-goût.

Cette tragédie espagnole, *Isabelle de Castille*, dont l'action a lieu en Portugal, offre un assez beau tissu d'horreurs et une longue série d'événements très-possibles; la difficulté consiste uniquement à n'en pas perdre le fil et à se retrouver dans ce grand tumulte et cette confusion savante de faits, de récits, de passions et de tirades. J'ai compris qu'une Isabelle de Castille, qui n'est pas Isabelle la Catholique, avait contracté mariage (de la main gauche) avec un certain don Pedro; que cette union sourit peu au frère de la princesse, le roi don Sanche en personne, qui a demandé au pape de prononcer le divorce. Il faut dire aussi que le seigneur don Pedro nourrit la méchanceté pensée que son père a été assassiné par le roi don Sanche; et cette circonstance aggravante lui fait agréer l'idée du divorce avec beaucoup de satisfaction. Mais notre Isabelle pleure et crie et ne veut pas qu'on la *démarie*; ceci n'est peut-être pas extrêmement tragique; mais voici venir l'intérêt, la complication et la terreur. Un fils du désert, un Arabe d'Afrique a juré la mort de don Pedro, qui jadis lui ravit son amante, et il vient proposer au roi Sanche de le délivrer de son beau-frère. La proposition est acceptée. Mais à quoi servirait-il d'ordrir de ces complots sanguinaires au commencement de la tragédie si la consommation ne devait en être reculée indéfiniment? Le secret homicide du Maure est bientôt évanoui par la tendre Isabelle, qui vaille sur les jours de son époux avec toute la sollicitude d'une Ariane abandonnée. Elle dénonce le Maure; elle le charge d'un crime imaginaire qui autorise sa incarceration; mais dans cette prison, le Maure n'est pas longtemps s'ouï; voici qu'on y traîne le seigneur Pedro, que le ministre Gormiza pris en grippe, et auquel il joue ce mauvais tour. Il est bien entendu que le dévouement d'Isabelle s'accroît en proportion des dangers que court son époux. Cependant nous touchons au moment d'une grande découverte; le roi Sanche n'est pas l'auteur de l'assassinat de don Pedro le père; c'est Gormiza qui a fait le coup, et Isabelle le prouve à son époux. Vous vous demandez alors par quel motif don Pedro s'obstine au divorce, et nous-mêmes ne serions pas trop fâchés de le savoir; il faut marcher néanmoins, il faut aller chercher le mot de l'énigme dans les explications du dénouement. Mais le dénouement est fort en peine de le dire, à cette heure même il ne sait trop encore à quoi s'en tenir là-dessus; en d'autres termes, cette tragédie a eu deux dénouements. D'une part, don Pedro, toujours *démarrié*, se tuait après avoir immolé le perfide Maure, tandis que de l'autre il était rendu à l'amour d'Isabelle; choisissez.

Dieu nous garde de décourager un poète dramatique, mais enfin il nous sera permis de dire à M. Baget qu'il ne sait pas encore faire une tragédie. Cependant on l'a écouté avec intérêt; c'est qu'au milieu de ce labyrinthe il y a de bonnes choses qui lui appartiennent en propre. Une belle et forte situation au quatrième acte a été très-applaudie, et l'on voit à la tournure du vers et à la bonne tenue du style que M. Baget prend sa vocation et l'art au sérieux. Taisons-nous aujourd'hui sur la nouvelle trame; n'avons-nous pas, pour faire connaissance avec elle, l'été... de l'Odéon.

Le *Récit du Lion* est le réveil du Gymnase. C'est une pièce très-vaie et très-amusante bâtie sur une invraisemblance: le jeune homme battu par le vieillard dans la grande course au clocher des amours et des plaisirs montains. L'autre jour, le vaudeville réhabilitait le quadragénaire, c'est maintenant le tour de l'homme de soixante ans. Ce lion s'appelle Fonblanche; il est garçon et millionnaire; il s'est retiré des affaires de cœur; il vit confiné dans sa robe de chambre et dans son pantalon de molleton, en butte à quelques rhumatismes, lorsqu'un hasard le jette chez un sien neveu, parmi les fumées d'un gala donné par l'adolescent à divers lionsceaux en compagnie de mesdames Mogador et Rose-Pompon. Et alors on vous le roule, on vous le raille, ce qui est vraiment pitoyable. Savant s'exaspère de tous ces horions. Aussi notre vieux lion se redresse bien vite, il entre dans une nouvelle peau, il s'embellit, il s'adonise, et il s'apprête à montrer dents et griffes à cette jeunesse qui l'a piqué au jeu. Au souper, c'est lui qui vide la plus large coupe; c'est lui qui gazouille au languet; lui qui fait le mieux et le plus longtemps valser les dames; il mène de front tous les plaisirs et toutes les intrigues; il est le roi de salon, au lieu d'être, dans la salle à manger et dans la salle d'armes. Quelle rature pour le grand-père, mais aussi quel triomphe pour le sexagénaire! Ensuite ce nouvel oncle-Philibert épouse son coquin de neveu à une petite héritière dont paddy il avait tué le père en duel. Ferville est charmant de verve, d'audace et d'esprit dans ce rôle de lion posthume.

Le *Cheveu blond* du Vaudeville est du genre marivaudé. Un petit cou a une petite marquise; les amants, les parents, tout le monde est d'accord, et il n'y a plus qu'à faire flamber la torche nuptiale. Mais *mademoiselle* la marquise trouve un cheveu blond collé au gant de son prétendu. Grand rumeur, plus d'amour, plus d'hyménée; ce mariage-là tenait à un cheveu. Mais notre amoureux d'accourir et de prouver clair comme le jour que la cause du litige est du chef de sa sœur. Ce vaudeville blondinet et les pâles couleurs. Le dialogue sent le musc et l'ambre; c'est moins une pièce qu'un proverbe, qui gazerait sans doute à être débité par des gens d'esprit entre deux parents et un petit comité; mais madame Doche et Bardou et le public du Vaudeville n'ont pas suffisamment la cef de ces petites malices.

*Pierrot posthume* est une autre malice plus spirituelle et plus amusante. *Pierrot* n'est plus, mais aussi quel triomphe pour le sexagénaire! Ensuite ce nouvel oncle-Philibert épouse son coquin de neveu à une petite héritière dont paddy il avait tué le père en duel. Ferville est charmant de verve, d'audace et d'esprit dans ce rôle de lion posthume.

M. Gautier a inventé un docteur rusé, flûté, beau parleur, un Fontanarose tout de bon habillé et qui persuade à Pierrot qu'il a été pendu pour tout de bon et que, pour ressusciter, il ne s'agit que d'acheter plusieurs flacons de son élixir de vie, la pâte de Megalud du pays des Pierrots et des Cassandres. Pendant l'acquisition, Pierrot posthume est le témoin d'un tète-à-tête entre Colombine et Arlequin; il entend d'abord son paucyrique, puis la Colombine change de style et se comporte à peu près comme la matrone d'Éphèse avec son soldat, de sorte que Pierrot se hâte d'avaler la potion pour prévenir une autre catastrophe... O surprise! d'un coup de sa batte Arlequin a escamoté le breuvage, auquel il a substitué une autre préparation; c'est son moyen de jouer un tour à Pierrot et de le faire aller. La fête est couronnée par la résurrection définitive de Pierrot, qui retourne en possession de sa Colombine; Arlequin devra se contenter de l'emploi et du rôle d'ami de la maison.

Si l'auteur de cette arlequinade s'est proposé simplement d'épaver son auditoire, le but est atteint; mais pourquoi, avec ce talent flexible et cette verve originale, s'entêter à l'exclamation de peronnages fantastiques? Quelle mine plus riche à exploiter pour l'auteur comique et vraiment inspiré que celle des ridicules contemporains? L'arlequinade la mieux faite saurait-elle avoir pour nous l'importance et le prix du tableau de mœurs? Nous doutons fort que l'imitation du fameux coup de pied de Deburau soit le *non plus ultra* de l'art comique. On savait que M. Gautier écrit fort gallamment en vers comme en prose; dans cette occasion il s'est surpassé, et sa pochade de *Pierrot Posthume* est un heureux pendant à sa bastonnade du *Tricorne écheant*.

Ne laissons pas échapper l'occasion de donner quelque souvenir à un théâtre que le feuilleton délaisse ou ne sait trop pourquoi, mais qui n'en prospère ni plus ni moins sous une direction intelligente. Combien de comédiens et de comédiennes distingués sont sortis du gron de cette petite église, les *Folies dramatiques*! L'autre jour encore, ce théâtre décernait une ovation et une couronne, sous forme de récompense à l'héroïne, à l'enfant jadis chéri d'une autre tribu dramatique, l'excellent Bernard-Léon, si plein de bonhomie et de rondeur. Le vétéran du Gymnase et du Vaudeville a eu là sa soirée honorable et lucrative; il avait retourné sa verve et sa gaieté du bon temps dans *Vatel*, son meilleur rôle, et l'une des plus anciennes et des plus jolies pièces de M. Scribe.

## Courrier de Paris.

Tout est dit, et la campagne d'été est terminée. Le Parisien vient d'avoir sa dernière grande fête qui se passe toujours à Chantilly. Il faut bien dire que cette récréation hippique n'a pas été beaucoup d'écart. Quel tour le camp de Compiègne n'a-t-il pas fait au turf de Chantilly? Le charme de l'hippodrome princier n'avait attiré que d'assez rares visiteurs; on dirait en vérité que le sport se rouille. Quoi! dix coursiers seulement pour disputer ces belles couronnes! *Pierrot Posthume*, les *Drummers*, les *misés*, *truettes* et leurs pareils ont déserté l'arène, qu'ils abandonnent à *va-mi-pieds* et à *Couche tout nu*. Autrefois, c'est-à-dire l'année dernière encore, les membres de tous les clubs-jeockys de la capitale allaient pendre, à cette époque de l'année, possession de la ville des Gondé; la brillante colonie y dressait la tente, et quelle tente! La fantastique reine de Saba, voyageant dans le désert, n'était pas mieux accompagnée. Quel matériel éblouissant et quel pompeux personnel! les chevaux, les grooms, les cuisiniers, les convais de vivres, les bagages et le luxe d'un mobilier portatif, c'était une émigration tout à fait confortable; si bien que le pèlerinage de Chantilly était devenu de bon ton, même parmi ces dames, et la mode allait chercher sur cette brillante pelouse ses inspirations les plus heureuses. Il y avait encore la chasse et la musique, le château était illuminé, et je crois même qu'il s'y tirait un feu d'artifice pour mettre le comble au plaisir. Bref, Chantilly pouvait passer à la fois pour un cirque majestueux, une salle de bal, un caravansérail élégant; mais dimanche, ce n'était guère qu'un bivouac fréquenté par quelques *riders* émérites; les courses n'ont offert aucun incident digne d'être rapporté. Point de victoire éclatante, point de défaite glorieuse; l'éleveur avait l'oreille basse, et le public était triste. Un mot pittoresque échappé à l'un des notables de la cérémonie peut résumer à la situation et la fête : « Ma foi, aurait-il dit, c'est un plaisir *embêtant*. »

Soyons justes : la rigueur de la saison ne serait-elle pas pour quelque chose dans cette intempérie du sport? Il gèle au nord, il pleut au midi, et l'on souffre dans ses doigts un peu partout. Le moindre rayon de soleil est devenu une rareté; cette situation renferme peuple la capitale; elle s'empite de charmants revenants. D'où ne vient-on pas à l'heure qu'il est? On revient de Suisse et d'Italie; on revient surtout des eaux, où, pendant la belle saison, on a été faire emplette de santé. En effet, on ne saurait trop s'approvisionner de cet article pour les besoins de l'hiver, qui en fait une si grosse consommation. Les bals n'existent encore qu'à l'état de projets; mais la musique prend volontiers les devants; c'est la compagnie et l'accompagnement de tous nos plaisirs. Il y a eu un concert de bienfaisance chez une notabilité du barreau, et se couvoyaient de graves magistrats de cour royale et de légers sylphides, toutes les célébrités du parquet! Il y était fort question de la détermination prise subitement par un grand avocat qui, à la suite d'une excursion à la Chartreuse de Grenoble, avait embrasé la vie monastique. L'historien de la bouche, et l'on n'a pas oublié l'anecdote, l'historien de la gorge, de Cabat le rhyssagiste, devenu béguin, et de Gustave Planche, le critique, changé en carme déchaussé; la circonstance aggravante d'un avocat condamné au silence à perpétuité rend cette exposition fort peu vraisemblable, et vous verrez que personne ne voudra croire à la trappe.

Voici le magnétisme qui reprend faveur, et on dirait

qu'une ère nouvelle commence pour lui. Les héritiers du baquet de Mesmer font des adeptes et recrutent des prosélytes dans tous les rangs ; l'on dit même que des sociétés s'établissent dans la capitale, à l'instar des sociétés d'harmonie du dernier siècle. On cite, au nombre de ces fondateurs présumés, un pair de France connu par ses excentricités et un ancien saint-simonien rentré au giron du judaïsme. Serions-nous donc revenus tout de bon aux jours de l'illuminisme, et allons-nous revoir les phénomènes de la science occulte ? Ces phénomènes intéressants consistent toujours, comme par le passé, en agitations ou crises qu'il n'est rien d'extraordinaire à la première vue, tels que bâillements capricieux, pleurs involontaires ou rires exagérés ; seulement, le progrès moderne (car le magnétisme s'est amélioré comme tout le reste) a substitué aux procédés mesmériens des modes d'application que leur extrême simplicité met à la portée de tout le monde. Il fallait à Mesmer un pompeux arsenal d'instruments et d'appareils : c'étaient des baquets remplis de limaille, des tonnes d'eau, des baguettes effilées, des tiges de fer dont on fustigeait les amateurs ; mais nous sommes devenus trop sceptiques pour ajouter foi désormais à cet appareil du charlatanisme, et notre imagination n'a plus besoin de ces stimulants : un simple mouvement des mains du magnétiseur suffit pour causer le phénomène, c'est-à-dire les rires, les pleurs ou le bâillement, et même tous ces grands résultats à la fois. A quel point la doctrine moderne l'emporte sur l'ancienne, d'autres résultats le prouvent ; Mesmer ne parlait que d'un fluide, agent magnétique auquel il attribuait la vertu d'un médicament souverain ; c'était comme une panacée quasi-universelle. Nos Mesmer de 1847 ne se contentent pas à peine de frais : ils ont remplacé les tours de passe-passe de leurs devanciers par des miracles ; ils ont la vision sans la vue, l'audition sans l'ouïe, l'espace est supprimé, on peut converser avec un ami lointain, comme dans un tête-à-tête, l'ami se trouvait-il dans les parages de la Chine ou dans une forêt vierge du Brésil ; l'essentiel, c'est d'être mis en rapport.

Mais quittons ce sujet fantastique. La semaine a été pleine de réalités d'un intérêt funèbre. *L'Illustration* doit avoir un souvenir pour ceux dont on vient de célébrer les obsèques dans l'église de Saint-Leu-Taverny, ce lieu d'asile ouvert par la mort aux Bonaparte, sur le sol de leur patrie. La cérémonie a eu lieu avec la pompe digne d'une famille impériale, et elle s'est passée avec tout le recueillement que de si grandes infortunes répandaient des assistants. Sous l'un et l'autre catafalque étaient déposés les restes mortels de Louis Bonaparte, l'ancien roi de Hollande, et de son fils Napoléon, grand-duc de Berg ; une simple couronne ducal faisait reconnaître celui du jeune prince ; on avait placé sur celui du roi le sceptre d'or, la main de justice et la couronne, pendant que de toutes parts étaient disposés avec profusion comme autant d'ornements funéraires les oriflammes de velours violet semées d'aigles, l'épée du grand empereur, l'aigle du César moderne et les drapeaux aux couleurs nationales. Le portail, la nef, les bas-côtés et le chœur de l'église étaient tendus de noir et d'innombrables lustres éclairaient la voûte. Les anciens et glorieux débris des armées impériales se pressaient dans l'enceinte ; le fantassin d'Austerlitz auprès du cuirassier d'Eylau ; le dragon d'Espagne, l'artilleur de la Bérésina, le grenadier de Waterloo, tous ils étaient accourus sous ces vieux habits par la victoire usés, comme dit le chansonnier, afin de saluer une dernière fois le frère de leur empereur. Dans l'enceinte réservée on distinguait le prince Jérôme-Napoléon et sa sœur madame la princesse de Montfort, en-

tourés de quelques amis ; tout le monde remarquait l'air napoléonien empreint sur le visage du prince et de la princesse : c'était le regard d'aigle et le profil sculpté de l'empereur. Dans cette affluence de personnages de tous les rangs et de

Rhin cette coupe d'un nouveau genre, il la vida d'un seul trait. L'autre famille illustre, celle des Coucy, vient de mourir de sa belle mort dans la personne d'un estimable planteur de la Guadeloupe, son dernier rejeton. Ce Coucy-là était un philosophe fort peu soucieux de la gloire de son ancêtre, le héros de tragédie ; dans sa case de colon, en veste de basin et en chapeau de paille, tenant la pipe d'une main et le gourdin de l'autre, il vécut parmi ses nègres, comme son aïeul au milieu de ses vassaux, mais assurément plus seigneur et maître que lui.

Si notre semaine est pauvre d'historiettes, en revanche le fait théâtral offre quelque prétexte à la causerie ; mais avant de vous en parler dans un article à part, nous ferons une dernière station au Théâtre-Français.

Le Théâtre-Français est toujours la terre promise où nous n'entrerons que dans les derniers jours de ce mois. Il est question d'inaugurer cette réouverture par une Cléopâtre qui n'est point celle ou fut l'aspic de Vaucauson, mais l'œuvre d'une lemme de beaucoup d'esprit, madame de Girardin, qui n'a rien à redouter des aspects. On nous communique quelques brèves renseignements sur la décoration intérieure

de la salle : *L'Illustration* mettra sans doute bientôt cette salle restaurée sous les yeux de ses lecteurs des cinq parties du monde ; les impatientes devront se contenter pour le moment d'un simple croquis à la plume.

Le plafond représente le lever de l'Aurore ; c'est à partir du tableau de Guido Reni, assortie aux exigences de l'ornementation. Par l'effet d'une combinaison bien entendue, la figure resplendissante du soleil, qui occupe le milieu du plafond, dissimule le ventilateur et le passage du lustre. A droite et à gauche du trépid antique sur lequel brûle l'encens, se dressent les figures colossales de Melpomène et de Thalie, autour desquelles se déroule une suite de groupes où reviennent les actions, les personnages et les caractères qui ont inspiré à nos poètes leurs plus beaux chefs-d'œuvre. Peut-être le peintre a-t-il un peu abusé de l'abstraction dans cette circonstance : la Colère, le Désespoir, la Jalouisie et les Hémorrhoides, sont des personnalités assez obscures de la tragédie ; l'Avare et l'Hyppocrisie, tout en rappelant à la mémoire deux des plus belles créations de Molière, ne réveillent guère, par l'expression que le peintre leur attribue, l'idée du ridicule et de la comédie. La partie du tableau où se groupent la Poésie, la Peinture, la Sculpture

et l'Architecture, a un caractère plus ardent. Cette immense composition, qui ne réunit pas moins de cent personnages, est encadrée par des vases et des girlandes de fleurs et de feuillage d'un bon style et d'un charmant effet.

En même temps que la décoration de la salle, on restaure les décorations scéniques. Nous ne croyons pas que le luxe des décors doive continuer beaucoup à la prospérité d'un théâtre français, et encore moins à l'amélioration de l'art dramatique ; et il est trop vrai que cette usurpation de la partie matérielle sur la partie intellectuelle du drame habitue les spectateurs à voir les pièces plutôt qu'à les écouter. Tout le monde reconnaît cependant la nécessité de perfectionner certains détails pour arriver à une plus parfaite vraisemblance. Une des grandes curiosités de la mise en scène, ce serait d'adopter, pour le Théâtre-Français, la vérité relative du costume, et de nous rendre, par exemple, le théâtre de Molière, habillé par Molière. Puisque nous sommes en train de rêver des réformes, ajoutons, en terminant, que le temps viendra sans doute de changer le système actuel d'éclairage scénique, si incommode pour les comédiens, et qui éclaire leur visage d'une façon si ridicule.



Translation des restes de Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande, et de son fils Napoléon, dans l'église de Saint-Leu-Taverny.

toutes les conditions qui débordait autour du catafalque, on s'étonnait de voir si clairsemés les rangs du monde officiel de l'empire. Parmi tous les survivants anoblis de cette époque, il n'y avait qu'un seul titulaire : c'était l'exécuteur testamentaire de la famille, M. le duc de Padoue.

Parlons encore de grandes familles, sinon d'illustres races, qui s'éteignent ou tombent dans l'oubli. Il en est deux qui viennent de disparaître : l'une dans la tombe, l'autre dans l'ombre d'un cabaret. Le dernier des Bassompierre ne dément pas tout à fait le sang de son illustre aïeul, et sous un certain rapport l'esprit de famille est encore là. Bassompierre, dans ses Mémoires, professe un grand amour pour la divre bouteille, et il est aisé de voir qu'après Mars et le bon Henri, c'est au culte de Bacchus qu'il s'adonne et à sa profession qu'il accorde la préférence. Il nous conte comment, lors de sa dernière ambassade en Suisse, le bourgeois de Bâle, dans le but de fêter cette bienvenue avec éclat, s'était fait apporter un énorme videroom, dont il avala le contenu sans reprendre haleine, et comment, pour répondre dignement à cette prévenance, lui Bassompierre fit débiter son courrier séance tenante, et emplantant de vin du

## Saint-Mandrier.

Il y a près d'un an qu'en terminant, dans ce recueil, une série d'articles sur le premier port de guerre de la France dans la Méditerranée, nous prometions aux lecteurs de l'Illustration de les conduire un jour à travers les ombrages de Saint-Mandrier, et de leur décrire les vastes établissements que la marine royale a fondés sur ce promontoire, dont la chaîne ferme, au midi, la rade de Toulon. Aujourd'hui que l'été verse des torrents de lumière et de fleurs sur ce beau rivage, n'est-ce pas le moment de tenir notre promesse? N'est-ce pas le moment de proposer à nos lecteurs assidus un voyage d'une heure dans ces vertes oasis qui versent généralement à qui les visite la fraîcheur de leurs ombres et les parfums de leur plantureuse végétation? N'est-ce pas

le moment enfin de faire un pèlerinage sur ces collines couronnées de pins, et décrivant dans l'azur du ciel des courbes si harmonieuses, qu'il semble que Dieu les caressa de sa main paternelle, pour les apaiser, lorsque, sous l'effort des volcans, elles jaillirent émuës et fumantes du sein des flots?...

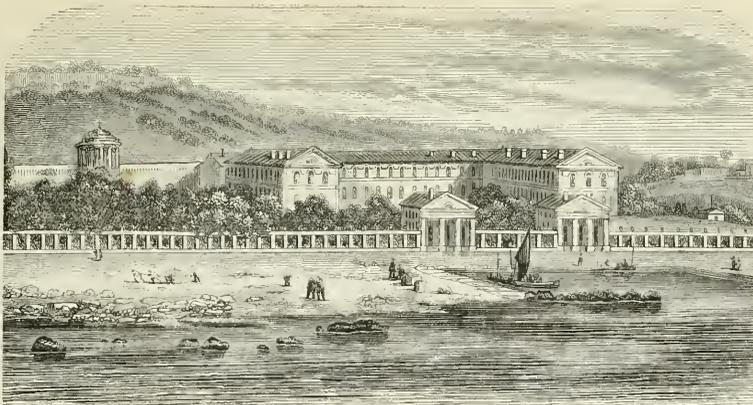
En route donc, c'est-à-dire en mer! Nous traversons la rade de Toulon, et nous voguons vers cette belle presqu'île reliée au cap Siciér par un isthme de sables étincelants, lesquels tiennent lieu, dans le pays, de sources minérales. C'est là que, sous des tentes improvisées, enveloppés d'un bain de sable chauffé par le soleil à 45 degrés, les malades viennent suer et enterrer les rhumatismes de l'hiver.

Sur la pointe orientale de la presqu'île, désignée dans le portulan sous le nom de cap Cepet, s'élève le tombeau de l'amiral Latouche-Tréville, chanté dans la *Némésis* par les deux plus grands poètes du Midi. Tout à côté de ce tombeau est bâti le sémaphore dont les bras agiles signalent l'arrivée des navires des guerres qui apparaissent à l'horizon. Que de regards sont, à toute heure, fixés sur cette sentinelle vigilante qui transmet la première de la ville à la mer, du foyer natal au navire, les émotions heureuses du retour!

On débarque à la presqu'île dans une petite darse bordée de quais solides et commodes. Une esplanade plantée de tamaris conduit à la porte de l'hôpital, ouverte entre deux spacieux pavillons, soutenus chacun par quatre colonnes toscanes, et destinés au logement des gardiens. C'est sur ce rivage même, au dire de la légende, que le céleste parrain du lieu, saint Mandrier, proconsul romain, converti au catholicisme et baptisé par l'évêque saint Cyprien, patron de Toulon, vint consacrer dans la solitude et la prière le reste de sa vie au dieu des chrétiens. C'est là que, vers l'an 800, il fut assassiné par les Sarrasins, qui occupaient à cette époque la colonie du Fraisinet, et dont les hordes sanguinaires démolirent longtemps tout le littoral de la Provence et du Piémont.

L'immense cour dans laquelle on pénètre en entrant dans l'enceinte de l'hôpital a servi, sous Louis XIV, d'ambulance aux malades des escadres française et espagnole, guerroyant alors avec les croisières anglaises établies devant Toulon. Une batterie espagnole en ruine, nommée on ne sait trop pourquoi la *Tour de la Vieille*, dont on aperçoit les restes sur la pointe N.-E. du lazaret, témoigne encore de la protection dont nos alliés entouraient les hangars remplis de leurs blessés et des hôtes.

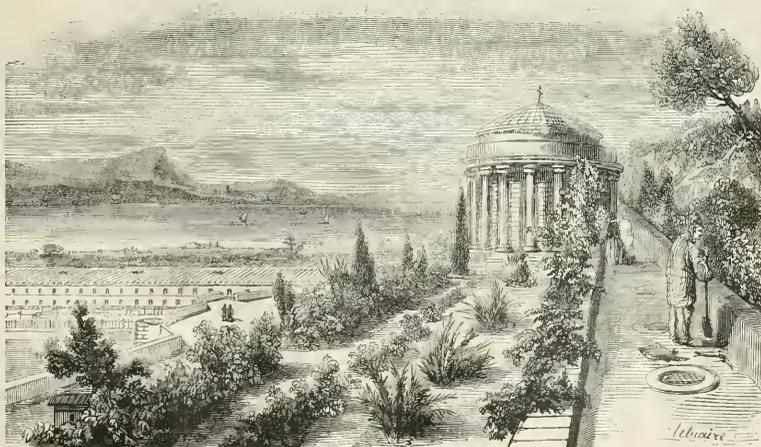
Il paraît que sous Louis XV et Louis XVI, cette portion de la colline échut en partage au clergé qui y fonda une abbaye. Un prieuré était même établi dans la belle maison de campagne que M. Laydet, chirurgien de marine, possédait aujourd'hui aux environs de Saint-Mandrier : villa couverte de grands arbres et d'ombrage profonds, où Méry a placé le



Vue de l'hôpital de Saint-Mandrier prise de la mer.



Une aile des façades de Saint-Mandrier prise de la galerie du fond.



Chapelle de Saint-Mandrier.

théâtre d'un de ses drames les plus émouvants : *le Bonnet vert*. Lors du siège de Toulon, un camp de cinq mille hommes ayant été placé dans le voisinage du Lazaret, les républicains rétablirent sur l'emplacement de cette cour les hangars d'ambulance qu'on y avait vu figurer sous le règne de Louis XIV. Ces hangars subsistèrent pendant toute la durée de l'empire, et ce ne fut que sous la restauration, lorsque la France épuisée eut repris haleine, que l'on put songer définitivement à établir un hôpital pour la marine, sur ce rivage qui, de tout temps, avait été reconnu propre à cette destination.

En effet, dès 1819, M. de Lavinty, qui cumulait, à Toulon, sous le titre d'intendant général de la marine, la dignité de major-général et celle de préfet maritime, fit dresser les plans des deux grands pavillons parallèles, qui forment la cour, à l'est et au couchant. Il s'agissait à cette époque de restituer aux Jésuites le local de l'hôpital de la marine, situé dans la rue Royale, qui leur avait appartenu avant la révolution; et les pavillons de Saint-Mandrier étaient alors destinés, dans la pensée du gouvernement, à remplacer entièrement l'hôpital principal qu'on aurait abandonné aux réclamations ultramaritaines. Mais les événements de 1850 éclatèrent avant l'achèvement de ce grand travail, et la marine conserva ces deux hospices, que ses développements ultérieurs auraient, du reste, rendus indispensables.

Ce fut M. Rocourt de Charleville qui dressa les plans des deux ailes dont nous venons de parler. M. Bernard, aujourd'hui inspecteur général des travaux hydrauliques, qui succéda à M. de Charleville, modifia les plans de son prédécesseur, et ajouta aux bâtisses déjà faites les belles galeries à voûtes d'arc qui circulent tout autour de l'hôpital. L'aile du fond, qui ferme la cour au midi, et qui est perpendiculaire aux autres, fut élevée en 1828 sur les mêmes plans.

Chacun de ces pavillons a cent mètres de longueur sur à peu près vingt de large. Chaque façade est percée de soixante-six ouvertures à plein cintre, reliées d'un plancher à l'autre par des balcons en fer. Ces pavillons, séparés l'un de l'autre par des fossés de dix mètres de large, sont réunis par des ponts de communication qu'on peut dresser au besoin. En cas d'invasion de maladie épidémique, par exemple, le pavillon dans lequel elle se manifesterait pourrait être immédiatement isolé des autres pavillons, et même de tout l'établissement.

La cour occupe une surface de quinze mille mètres, tout ombragée par de jeunes ormeaux et tapissée littéralement de plates-bandes de camomille, dont les malades respirent le parfum amer et sain. C'est à l'aspect des traces des civilisations éteintes que les forçats ont exhumés en creusant les fondations de cet hôpital que ces vers du poète minos reçurent une éclatante confirmation :

Et l'on ne peut fouler un pouce  
de surface  
Dont la mort, mille fois, n'aît déjà  
pris la place!

En effet, chaque coup de pioche dans cette grève à découverts des tombes, des urnes lacrymales, des médailles romaines, des chapelets de verroterie et de scarabées, des monnaies, des crucifix, des cuirasses : Rome et le moyen âge, le Paganisme et l'Évangile, tout cela mêlé et confondu dans la même poussière, dans la même oubli! Qui pourrait mieux prouver le triomphe de l'égalité et de la fraternité que ce repos commun entre les hommes de toutes les croyances et de tous les siècles, dans le sein maternel de la terre?...

Il m'est impossible, cher lecteur, de vous introduire dans l'intérieur de l'hôpital, d'abord parce que je vous ai promis un voyage d'agrément, et que si je faisais défilé devant vous

une procession de malades en robe de bure et en casque à mûche, je mentirais effrontément à mon programme.

Vistions en passant, si vous voulez, la chapelle de l'Hôpital. Elle en vaut bien la peine. Elle a été construite sur le plan du temple du Sésli, rapporté de Rome (le plan bien entendu), par M. Bernari, lorsque ce savant ingénieur vint prendre la direction des travaux de Saint-Mandrier. Cette chapelle, de forme circulaire, est un petit chef-d'œuvre de grâce et de coquetterie. Son enceinte est tout entière en briques taillées, tirées des carrières renommées de Cassis. Sa coupole est soutenue à l'extérieur par seize colonnes accouplées d'ordre corinthien, et à l'intérieur par vingt-quatre colonnes d'ordre ionique, qui, saillantes d'un mètre cinquante centimètres du mur d'enceinte, forment tout autour une charmante galerie d'où l'on aperçoit un panorama superbe. La colonnade a vingt-cinq mètres de diamètre. Un beau tableau de M. Dne inchant, représentant le baptême de saint Mandrier par saint Cyrille, orné du panneau de l'hôtel unique de la chapelle. Est-il beaucoup de familles en France dont on n'ait vu, depuis vingt ans que la marine envoie ses malades rétablir leur santé dans ce beau pays, quelque enfant agenouillé sur le marbre de cette jolie chapelle ?... Derrière l'aile sud de l'hôpital est une vaste citerne dont on évalue la capacité à un million huit cent mille litres. Elle alimente le service général de l'établissement. Sur sa voûte, on a formé une belle terrasse qui conduit par des degrés en taille aux gradins élevés en espaliers de la colline.

Rien de plus gracieux que ces jardins suspendus dont l'harmonieuse et savante disposition rappelle les terrasses aériennes de Sémiramis. Ils sont l'œuvre d'un homme intelligent qui, depuis 1828, a vu sa vie à faire, de ce coin béni du globe, un des sites les plus complets et les plus ravissants du midi. Cet homme, c'est M. Roux, conducteur des travaux hydrauliques, qui a dirigé en personne l'exécution de tous les édifices de Saint-Mandrier. Lorsque sa tâche, comme architecte, a été remplie, il a reporté l'activité de son génie sur ce qu'il a puise dans les rudes fatigues de son métier et dans l'accomplissement des devoirs austères de la famille, vers un but tout aussi grandiose et plus poétique encore que le premier, il a semé d'arbres de toute espèce, de fleurs de tous les climats, les flanes de la colline; il a les nivelés, aplatis, coupés de chemins sablés et d'une pente si douce, qu'on ne s'aperçoit pas, en les traversant, qu'on escalade un des plus rapides coteaux du pays.

Aussi M. Roux jouit aujourd'hui du fruit de ses labeurs et de son dévouement. Il peut dire, à l'exemple d'un grand roi : « Saint-Mandrier, c'est moi ! » Ce n'est pas sans un légitime orgueil qu'il cite les illustres visiteurs qui sont venus applaudir à ses riantes créations. Ce n'est pas sans une joie toute paternelle qu'il accueille, sous ses treilles fleuries, les douze mille curieux qui font tous les ans le pèlerinage de Saint-Mandrier ! Deux charmants pavillons bâtis à mi-hauteur de la colline, entourés de fontaines, de buissons et d'arajoups, abritent l'un, sa famille, l'autre, les matériaux de sa double existence ; ses plans et ses autres, ses compas et sa serpe, son Vignole et ses massons de ces pavillons et un peu avant d'y arriver, on trouve une immense citerne formée de deux bassins concentriques, dont les murs décrivent dans le roc un arc de 70 mètres de développement, et dont les déversoirs correspondent à la citerne inférieure de l'hôpital. Cette citerne cube 5,000,000 de litres. Tous les cours d'eau de la colline y viennent aboutir par une terrasse bâtie sur sa voûte et percée de puisards de trois mètres de profondeur, au fond desquels l'eau s'épure en filtrant à travers une épaisse couche de gros sable.

Cette citerne n'est pas seulement remarquable par sa forme et par ses dimensions ; elle l'est encore par un prodige d'acoustique que le hasard y a ménagé. La réputation de l'écho de Saint-Mandrier commença à être et sera avant peu connue du monde voyageur. Le phénomène de la répercussion y est si complet, qu'il répète jusqu'à soixante-dix fois la détonation d'un simple pistolet de poche. La voix humaine y est si fidèlement reproduite, que de naïfs et superstitieux paysans sont sortis tout épouvantés de la citerne, persuadés que c'était une succursale de l'enfer, peuplée de sorciers malfaisants, facétieux et invisibles.

Je ne résiste pas à la tentation de donner au lecteur un échantillon de ces conversations entremêlées de mauvais calembours et d'atroces jeux de mots, mais qui, grâce à une certaine habileté d'intonation acquise par la connaissance exacte de la force des paviments de l'écho et par une expérience quotidienne, ne laissent pas que de produire l'effet le plus drôle et le plus réjouissant.

- Echo, bonjour.
- Bonjour, bonjour.
- Te portes-tu toujours bien ?
- Bien, bien, bien.
- On dit que tu es un voleur.
- Leurre, leurre.
- Qu'aimerais-tu mieux, la bourse ou la vie ?
- La vie, la vie.
- Es-tu toujours galant beaucoup ?
- Beaucoup, beaucoup.
- Qu'aimes-tu mieux, les hommes ou les femmes ?
- Les femmes, les femmes, les femmes !
- Comment trouves-tu le parfum de la mer ?
- Amer... amer...
- Je veux te faire le plus doux compliment qu'on t'ait jamais fait.
- Fais, fais, fais.
- Tu es le plus grand prodige de ces mers-ci.
- Merci, merci.
- Qui t'a donné une aussi belle langue, scélérat ?
- C'est les rats, c'est les rats.
- Et vient-on te voir très-souvent ?
- Très-souvent, très-souvent.
- Et tu bavardes ainsi toujours ?

— Toujours, toujours, toujours.  
— Adieu.  
— Adieu, adieu.

Et mille autres choses de cette force. Quelquefois, c'est plus prétentieusement bête encore, et alors il faut se boucher les oreilles et s'enfuir.

Et sortant de la citerne, on monte par cinquante marches en taille dans des parterres couverts d'une végétation équatortiale. D'immenses groupes de pins embauvent de résine les sentiers qu'ils ombragent. Les murs qui soutiennent les espaliers sont tapissés de lierre et d'aloès. De tous côtés se pressent des touffes de genêts grandes comme des oliviers, et leurs grappes de fleurs d'or forment un contraste éblouissant avec la verdure austère et sombre des cyprès et des cactus. Partout on voit les plantes les plus sauvages se mêler aux fleurs les plus délicates : les lentilles aux trémoles, le thym à la balsamine, le romarin aux grands dillies, le serpolet aux rosiers, les bruyères blanches armées d'Ossian, aux oreilles écarlates, aux renouées baroloises si chéries d'Alphonse Karr. Partout on voit jaillir des géraniums avec des feuilles larges comme des palmiers de vigne, des verveines comme des arbres, et des tiges de fenouil qui balancent leur tête à quatre mètres de hauteur. Puis, dans les coins abrités et chauffés par le soleil, on admire de beaux végétaux exotiques, des produits étranges de la flore africaine, tels que des figuiers de Barbarie aussi épais que ceux dont les Kabyliens éblouissent leurs gorbis ; des cactus-agaves aussi vigoureux que ceux qui bordent les chemins de la Bouadréah. Un de ces agaves a poussé cette année une tige de trente pieds de haut. Sa fleur, semblable à un grand candélabre, s'est élevée, pendant vingt-huit jours, d'un centimètre et demi à l'heure. Puis encore, on y voit des profusions de staphéés dont les étoiles constellent le sol ; des traînées d'escolicia, cette magnifique plante californienne dont les fleurs semblent tissées avec les rayons du soleil ; puis enfin, aux points les plus embrasés par la chaleur, on voit, en pleine terre, des palates et des bananiers chargés de régimes demi-mûrs, aussi dorés que les grappes de dattes qui pendent au cou des palmiers voisins. Et que d'oiseaux chanteurs ! que de rossignols, que de fanvettes ! que d'insectes diaprés, que de papillons lumineux !...

De quelque côté que la vie se porte, on découvre de beaux horizons, des plaines de verdure, des montagnes et des rochers célèbres par quelques souvenirs glorieux : la falaise de la Malque, renommée pour ses vins, et sous laquelle le vaisseau le *Romulus* livra son immortel combat contre toute une escadre anglaise ; le Faron, dans les précipices duquel dix-huit cents soldats de la république, surpris par les troupes anglaises, s'engloutirent aux cris de : *Vive la France !* le Petit-Gibraltar, qui fut le marche-pied de la gloire de Napoléon ; les garrigues d'O'houilles, ces Thermopyles provençales, où une année piémontaise fut anéantie ; et derrière leur chaîne grise et sauvage, les coteaux de Générus et de la Sainte-Baume, chantés par Delille.

Mais ce qu'on y admire, ce qui étonne et charme le plus, ce sont ces échappées de mer entre deux montagnes, dont les arêtes s'ouvrent sur le ciel, et qui ont inspiré à un poète du roc cette image hardie :

On dirait que l'horizon coupe  
Ce grand angle par le milieu,  
Comme une gigantesque coupe  
Remplie, à moitié, d'un vin bleu !

La dernière visite que nous fîmes à Saint-Mandrier pour aller y recueillir les matériaux de cet article fut singulièrement attristée par un de ces événements qui arrivent cependant tous les jours dans les grands ports de mer. Tandis que, à l'abri d'un soleil de cinquante-huit degrés, nous écoutions sous les pins résineux, comme Socrate et Placide sous les Furies fleuries de l'Ulysse, les cigales converser au-dessus de nos têtes, nous vîmes, à travers une de ces échappées de mer, passer sous toutes voiles la frégate la *Poursuivante*, montée par M. l'amiral Legorant de Tromelin, débutant dans la carrière maritime par une campagne de cinq ans, et emportant nos frères et nos amis vers la station si souvent ensanglantée des îles Marquises.

Quand nous quittâmes Saint-Mandrier, M. le docteur Lauvergne, une des célébrités médicales et littéraires du Midi, qui nous avait accompagné dans notre poétique excursion, nous proposa d'aller voir de loin, pour mieux en saisir l'ensemble, le rivage que nous venions d'explorer en détail. A cet effet, il nous conduisit sur la côte opposée à Saint-Mandrier, dans une charmante bastide qu'il possède à côté de la villa d'un de ses plus célèbres confrères, M. le docteur J. Cloquet. En route dans cette coquette habitation, nous étions loin de soupçonner la surprise qui nous y accueillit. Au-dessous d'une ravissante marine de Jadin, peinte contre le mur de la cheminée du salon, nous trouvâmes, écrit aussi sur le crépisage du tuya, un autographe au crayon d'Alexandre Dumas, portant la date de 1855.

Nous lecteurs saurons gré à M. le docteur Lauvergne de nous avoir laissé copier, pour eux, ces vers héroïques.

LA ROMANCE DU CID.

A sa table d'honneur splendidement servie,  
Don Diègue était assis, triste et silencieux ;  
Et ses pages tentaient sa faim insouffrante.  
Avec des mets exquis et des vins précieux  
Mais rien ne triomphait de son refus farouche ;  
Son verre débordait, plein de vin étranger ;  
Aucun mets ne touchait sa bouche :  
Don Diègue ne pouvait manger !

Le Cid lui dit alors : « Qu'avez-vous donc, mon père ?  
« A la table, inactif, pourquoi rester ainsi ? »  
« Don Diègue répondit : « Don Rodrigue, j'espère  
« De l'honneur paternel que vous avez soulé.  
« Je de vous l'avais gardé toujours pur et sans tache ;  
« Ainsi qu'une épée qui n'a jamais eu de main front.  
« Mais voilà que la main d'un lâche  
« L'a souillé du dernier affront ! »

« Mon père, dit le Cid, en rougissant de honte,  
« Pourquoi vous raillez-vous de ma crédulité ?  
« Votre âme, je le sais, a la vengeance est prompte ;  
« Il serait mort celui qui vous eût insulté. —  
« Ma main, comme autrécis, Rodrigue, n'est plus sûre.  
« La force a lâchement abandonné le cœur,  
« Et j'ai fait de la blessure.  
« Par où s'écoula mon honneur ! »

« Or, je le dis, mon cœur n'aura ni pain ni trêve  
« Qu'un vengeance, quel qu'il soit, n'ait lavé mon affront.  
« Et, comme une âme en peine errante sur le grève,  
« Jusque-là, nuit et jour, mes vœux l'appelleront.  
« L'étoile donne toujours si, de la sombre route,  
« L'écho s'éveille, au loin, sous le bruit de ses pas :  
« Compréhends-tu, Rodrigue ?... Écoute !  
« C'est pourquoi je ne m'en vais pas. —

« Qu'après sa mort il soit traîné sur une claie,  
« Et les fils qu'un tel appel pourrait trouver absent.  
« Mon père, c'est à moi de former votre plaie,  
« Et je mettrai sur elle un appareil de sang.  
« Nommez-moi donc celui qui a osé me voir haïre,  
« Et de son dernier jour le soleil aura lui ;  
« Fût-ce le père de Chimène...  
« Don Diègue répondit : « C'est lui ! »

Le Cid prit son épée et se perdit dans l'ombre...  
Une lieure s'écoula, la porte se rouvrit :  
Et le Cid reparut, mais sans âme et plus sombre  
Que si de don Gonsalve il eût été l'esprit.  
Puis, s'arrêtant, sans plainte et sans discours frivoles,  
Devant le saint vieillard qu'il voulait de venger,  
Il ne lui dit que ces paroles :  
« Mon père, vous pouvez manger ! »

A. DUMAS.  
12 juin 1855.

Quand nous vîmes, sur la terrasse de la villa, respirer la brise du soir, qui ridait d'impressionnables frissons l'épiderme bleu et glacé de la mer, nous admirâmes une dernière fois, à travers la brume portée par le soleil couchant, la chapelle de Saint-Mandrier, perdue dans les cactus comme un marabout algérien, et ce beau rivage, couronné d'une verdure étincelante, où le gouvernement, dans sa sollicitude paternelle pour ses fils souffrants, a dépensé déjà plus de deux millions, et où des centaines de forçats ont travaillé pendant vingt-cinq ans à élever des monuments aussi beaux qu'utiles, aussi précieux à l'art qu'à l'humanité.

C. P.

La Cadomni.

Voir pages 6, 26, 36, 58 et 70.

VI.

La route d'Argèdes à Elze, qui longe d'assez près les rivages de la Méditerranée, traverse un grand bois dans lequel sont cachés deux villages portant le même nom : l'un, Taxo d'Aval (ou ajoute ce dernier mot pour le distinguer de son homonyme) est sur la route même, et fort haute par les rochers ; l'autre, tout à fait enfoncé dans la forêt, n'est qu'une misérable bourgade où rien n'appelle le voyageur, et qui, par le fait, ne reçoit pas un étranger tous les deux ans.

Là fut commis, vers la fin de l'année où s'étaient passés les événements que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs, un crime qui provoqua, on ne sait comment, la susceptibilité du parquet, d'ordinaire assez mal informé quand il s'agit de localités aussi désertes, aussi peu surveillées. Un substitut et un juge d'assises, dûment escortés d'un brigadier de gendarmerie, virent y faire enquête et descende sur les lieux. — nous croyons que c'est là le mot, — avec toute la solennité dont ils purent s'entourer. Trois jours entiers, ces dignes magistrats firent furtif mal et couchèrent sur la dure, harcelés par toute sorte d'insectes. Il résulta de cette assiduité louable, de ce zèle si rudement éprouvé, un procès-verbal dont nous allons présenter une analyse sommaire.

A la nuit-noyembre, deux inconnus, un homme et une femme, s'arrêtèrent un soir chez une pauvre veuve, nommée Clayra, qui tenait le seul cabaret du village. Ils soupèrent et demandèrent une chambre pour la nuit. La veuve Clayra n'était pas très-disposée à leur donner l'hospitalité, car elle les avait entendus causer pendant leur repas dans une langue étrangère qu'elle crut reconnaître pour être celle dont se servent les Caracax (bulgariens). Cependant, comme ils avaient payé leur écot, elle n'osa pas les refuser, et ils passèrent la nuit chez elle. La femme était souffrante et dans un état de grossesse fort avancé. L'homme semblait inquiet pour sa compagne et pour lui de tout ce qui traitait sur leur présence. Il s'informait des lieux qu'on avait pu voir leur présence, de ceux qu'ils fréquentaient habituellement aux environs, de ceux qui leur discours donnaient à penser que le village perdu, bref ses discours donnaient à penser qu'il se croyait poursuivi, soit par la justice, soit par une vengeance privée. Son hôte ne prit ceci en considération que par rapport à elle-même ; bien assurée de la subséquence de la justice, elle fit de son mieux pour seconder ses vœux et le débiter à tous les regards.

Le lendemain du jour où elle avait reçu les deux personnages, vers huit heures du soir, les premières douleurs de l'enfantement se déclarèrent chez la voyageuse inconnue. Aucun médecin n'était assez voisin pour qu'on imaginât d'avoir recours à son aide. D'ailleurs, les deux voyageurs, croyant ce qui devait infailliblement arriver, c'est-à-dire l'accomplissement prochain de la jeune femme, avaient déclaré qu'ils n'auraient besoin d'aucune aide étrangère.

Cependant, après quatre heures de souffrances, la délivrance paraissant offrir de sérieuses difficultés, la veuve Clayra, sans en prévenir ses hôtes, jugea qu'elle devait recourir à l'expérience d'une de ses voisines, et se glissa furtivement de la maison pour aller quérir. Le jeune homme et sa compagne y demeurèrent seuls.



Par un concours fatal de circonstances insignifiantes, longuement détaillées dans le procès-verbal des magistrats, mais sur lesquelles nous devons glisser légèrement, l'hôte qui retienne hors de chez elle beaucoup plus longtemps qu'elle ne l'avait prévu. Elle ne revint, accompagnée de la matrone en question, qu'au bout d'une heure et demie. Or, pendant ce laps de temps, une crise favorable avait précipité le travail, la jeune femme avait été délivrée.

Mais, dans ce laps de temps, l'enfant nouveau-né avait disparu.

La veuve Clayra déclara avoir été informée de cette circonstance par le bohémien lui-même, qui ne pouvait l'expliquer, et semblait frappé de stupeur. Il était sorti, dix-huit, de la chambre où l'accouchement venait d'avoir lieu, pour prendre dans une pièce voisine quelques objets indispensables. Dix minutes au plus s'étaient écoulées tandis qu'il les cherchait à tâtons sur une grande table où on les avait déposés d'avance. Lorsqu'il retourna, l'accouchée était sans connaissance, et l'enfant ne trouva plus sur le piquet de linges où il l'avait déposé lui-même quelques instants auparavant.

Cette version si extraordinaire devait faire naître la pensée d'un infanticide commis, ou de concert par les deux fugitifs, ou par celui qui paraissait le mari, à l'insti de sa femme, ou enfin par la mère seule, sans la participation de son mari. La dernière de ces hypothèses était la moins admissible, puisque, dans le temps donné, l'accouchée devait être à peu près hors d'état de se mouvoir, bien moins encore de s'éloigner, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire disparaître l'enfant qu'elle aurait immolé.

D'ailleurs lorsque plus tard il fallut l'instruire de ce qui était arrivé, elle entra dans un accès de rage, et parut accuser son mari, qui, selon elle, avait ses raisons pour lui enlever ainsi le fruit de ses entrailles.

Celui-ci, troublé par les reproches qu'elle lui adressait, tantôt en espagnol, tantôt dans l'idiome des bohémiens, semblait admettre qu'un effet il aurait eu des motifs sérieux pour désirer soit la mort, soit la disparition de l'enfant qui venait de naître ; — mais il affirmait, avec force serments et tous les dehors de la bonne foi, qu'il n'avait en rien participé au crime dont sa femme le rendait responsable.

Lorsqu'on dut se occuper s'étaient remuées à plusieurs reprises pendant les trois ou quatre journées que l'accouchée avait passées chez la veuve Clayra. Durant ce temps, celle-ci et la voisine qui se trouvait par hasard au courant de cette bizarre aventure, avaient loué la maison, exploré les environs, pris de tous côtés leurs informations, afin de se convaincre que l'enfant n'avait pas été assassiné. Nulle part elles n'avaient pu découvrir la moindre trace de meurtre. Rien, si ce n'est la disparition du nouveau-né, ne confirmait, à cet égard, leurs premiers soupçons ; rien n'attestait que le bohémien les eût trompées, et qu'il fût complice ou de l'enlèvement ou de l'assassinat qui avait eu lieu. C'était là, déclaraient les deux femmes, l'unique raison qui les eût empêchées de le dénoncer immédiatement, ce qu'elles n'auraient pas manqué de faire s'il n'eût su les convaincre de son innocence.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les magistrats, moins faciles à persuader, n'acceptaient pas ces indications favorables. En présence d'un délit, — peut-être d'un crime, — bien avéré, bien incontestable, et n'admettant pas, comme les deux comédiens de Taxo, que le diable avait bien pu y jouer son rôle, ils trouvaient contre le bohémien mille présomptions plus fortes l'une que l'autre. La plus terrible de toutes, cependant, était l'accusation directe de la mère, et ces allusions obscures, aux raisons que cet homme pouvait avoir eues de faire disparaître l'enfant. Aussi n'épargnerent-ils rien pour savoir quelles devaient être ces raisons, et se firent-ils rendre un compte aussi minutieux que possible des querelles survenues, à ce sujet, entre l'étrangère et son prétendu mari.

Selon les deux femmes qui en avaient été les témoins, — et les témoins quelquefois invisibles, — ces discussions avaient un caractère tout particulier.

Aux questions, aux incriminations de sa compagne, le bohémien opposait toujours, dès l'abord, une patience, une douceur extraordinaires. Même lorsqu'il s'exprimait dans le langage de sa nation, le ton de sa voix, la nature de ses gestes, indiquaient le désir de convaincre par des raisonnements irrésistibles la mère passionnée qui lui demandait son enfant. Il lui détaillait, comme il l'avait fait dès le principe, les incidents mystérieux de la nuit où le crime s'était accompli. Répétant, en quelque sorte, la scène qui s'était passée, il voyait la jeune femme, balotante et troublée, s'étendant sur le lit qu'elle occupait au moment des couches. Il plaçait alors au lit le lit de la veuve sur lequel, après avoir pris l'enfant, l'accouchée dormait paisiblement. Il entraînait ensuite à pas incertains dans la pièce voisine. Il y restait environ le temps qu'il avait indiqué aux deux femmes peu après survenues. Il en sortait plus rapidement, revenait vers le lit, faisait respirer quelque chose à sa compagne, puis se retournait vers la place où il avait laissé l'enfant, et alors, par une pantomime expressive, il manifestait l'étonnement, le trouble où sa disparition l'avait jeté.

Généralement, tandis qu'il parlait, la jeune femme attentive l'écoutait sans l'interrompre, essayant en quelque sorte de le croire, et se pénétrant des détails qu'il lui donnait avec tous les dehors d'une entière sincérité. — Mais lorsqu'il avait achevé son discours, et qu'elle était restée quelques minutes, immobile et pensive, sous le charme de cette parole énergique, elle secouait tout à coup la tête, et semblait énumérer tous les motifs qu'elle avait de conserver, malgré tout, les doutes qu'il venait de chercher à détruire. Peu à peu le jeune homme perdait patience. Après s'être contenu longtemps, il répondait enfin par quelques paroles prononcées avec amertume. La dispute s'aggravait. On pouvait craindre qu'elle n'eût les suites les plus terribles, car il était évident que des injures, des menaces, de sinistres pro-

phéties s'échangeaient de part et d'autre. Puis il arrivait d'ordinaire que la jeune femme éclatait en pleurs, en sanglots convulsifs, et le gitano, cessant tout à coup d'ouvrir la bouche, ne semblait plus accorder la moindre attention à ce qu'elle pouvait dire ou faire.

Les magistrats voulurent enfin savoir dans quels termes les deux voyageurs semblaient être au moment de leur départ.

« Vraiment, leur répondit naïvement la veuve, qu'ils pressaient de questions, on ne saurait trop qu'en dire. M'est avis que l'homme avait du chagrin et que la femme avait peur. Mais depuis plusieurs heures ils ne lâchaient le moindre mot.

— Et à votre sens, poursuivait le jeune substitut, quelles peuvent être les raisons pour lesquelles cette jeune femme soupçonnerait si véhémentement son mari ?

— Ma li, *monseñor*, si vous voulez le savoir... c'est qu'il n'était pas le père de l'enfant.

— Est-ce qu'il paraissait croire à l'infidélité de sa femme et lui en faire des reproches ?

— Des reproches, non, mais y croire, oui. Peut-être aussi n'était-elle pas sa femme, quoiqu'elle l'appelât son mari ou son rom, comme disent les Caracos.

— Est-ce que l'un, général les Zingari... je veux dire les Caracos... sont très-tolérants sur ces sortes d'affaires ? Est-ce qu'un mari trompé par sa femme, parmi ces gens-là, lui témoignerait autant d'indulgence, et lui prodiguerait tant de soins ?

— Oh ! que non pas, *monseñor*. Bien plutôt jouerait-il du couteau ou du bâton... Aussi dois-je dire, ajouta la bonne veuve, que c'est cela qui m'avait donné bonne idée du jeune homme... *Pracibet!*... un mari comme celui-là ne se rencontre pas tous les jours.

Sur cette réponse, le juge de paix et le substitut échangeèrent un vague sourire. Et comme leur besogne était terminée, ils remonterent dans le mauvais tilibury qui les avait amenés.

« Dans tout cela, leur fit judicieusement remarquer le brigadier qui les escortait au petit trot, nous ne savons pas le nom des deux inculpés.

— Il paraît, répliqua le juge de paix, que la femme s'appelait Pepita. Mais ce n'est là qu'un petit nom, et trop commun pour servir à grand chose. Tâchez seulement d'avoir l'œil sur toutes les Espagnoles blondes que vous rencontrerez voyageant sans passe-port.

La mission n'avait rien de trop ardu, et le gendarme s'en acquitta dès ce moment avec la plus religieuse exactitude. Néanmoins, cela ne l'aurait pas conduit très-loin, si quelques semaines après, une nuit qu'il dormait, très-peu soucieux de ses mandats d'amener, un coup de cailloir lancé contre le volet de sa chambre ne l'avait réveillé en sursaut et fait courir à la fenêtre.

Un individu, mâle ou femelle, — c'est ce qu'il ne put distinguer, — était à quelques pas de là, dans la rue, épiant le moment où le fonctionnaire public mettrait le nez au dehors.

« Hé, *chinet* (gendarme) ! lui cria ce personnage ambigu, d'une voix évidemment contrefaite... veux-tu prendre la Pepita ?

« La Pepita ? demanda le gendarme, dont les idées à cette heure de la nuit n'étaient pas précisément fort claires.

— Oui, la *Pepita*... la femme du bohémien qui a tué l'enfant... à Taxo, tu la rappelles ?

— Ah, diable, oui... m'y voilà... Eh bien ?

« Hé bien, va tout de suite, avant qu'il ne fasse jour, à l'auberge de la *Batichon*. Demande la servante qu'on y reçoit la semaine passée... Dis-lui, pour la faire jaser, que *Pepindorio* est en prison... »

— Attends-moi là... je vais te parler, dit le gendarme ; j'ai dix francs à te remettre pour ton bon avis ; attends, mon gars... »

Mais l'inconnu, ne tenant aucun compte de cette offre séduisante, détailla tout aussitôt dans les ténérès, en poussant un éclat de rire sauvage.

Ce pouvait bien n'être là qu'une ingénieuse mystification, et le brigadier demeura quelque peu perplexé. Mais l'auberge de la Paix n'étant pas loin, et l'occasion d'une capture importante ne s'offrant pas tous les jours, l'honnête représentant de la loi prit bravement son parti. Cette fois sa noble confiance ne fut pas trompée. Les maîtres de l'auberge recommencèrent tout d'abord qu'ils avaient admis chez eux, huit jours auparavant, une domestique espagnole ; qu'elle était blonde, et se faisait appeler Josefa. La pauvre fille, brusquement réveillée au point du jour par les interpellations un peu brusques de l'autorité, perdit bientôt le peu de sang-froid qu'elle avait d'abord essayé de rassembler. Et quand le brigadier, se rappelant le conseil qu'il avait reçu du dénonciateur nocturne, prononça le nom de *Pepindorio*, une évidente anxiété contracta aussitôt le pâle visage de la jeune Espagnole, qui d'ailleurs ne se laissa conduire, sans autre protestation, à la maison d'arrêt de la ville.

L'oisiveté de la province donne aux sessions d'assises et aux débats qui s'y engagent une importance toute particulière. Aussi, quoiqu'un infanticide soit partout un crime assez vulgaire, l'instruction relative à celui-ci fit assez de bruit pour attirer l'attention de Lambert. Lorsqu'il eut été mis au courant des circonstances qui s'y rattachaient, il n'eut pas grand peine à pressentir qu'il pouvait y avoir un rapport direct entre ce nouvel épisode et le drame bohémien dans lequel, par un singulier concours d'événements, le substitut trouvait remplir un rôle accessoire, mais essentiel. En conséquence, il se permit bien de ne pas manquer cette occasion d'éclaircir les ombres sinistres d'une partie de cette histoire demeurait encore enveloppée. Même, poussé par une invincible curiosité, il fut sur le point, deux ou trois fois, d'aller à Perpignan pour y voir la jeune accusée qu'on y avait transférée, et si pareille démarche ne lui eût semblé quelque peu compromettante, il aurait cédé à cette première inspiration. Toutefois les jours se passèrent, les semaines ensuivirent, et lorsque les assises commencèrent, Lambert, qui voulut as-

sister comme simple spectateur au jugement de la Pepita, fut moins tenté que jamais d'attirer sur lui l'attention de la justice, laquelle fut toujours perdue aux plus innocents.

Au dire de tous les habitués, de tous les *deltant* plus ou moins versés dans l'appréciation de ces sortes d'affaires, le procès de la *Chica*, c'est ainsi qu'on désigne à Perpignan les Espagnoles de la basse classe, ne promettait rien de bon. A sa charge, il n'existait que des présomptions très-vagues, très-peu admissibles. Le vrai coupable devait être son soi-disant mari, sur lequel la justice n'avait pu mettre la main, et qu'elle en serait réduite à faire condamner par contumace. Dès le premier moment, la malheureuse mère l'avait soupçonné, accusé hautement et avec énergie ; il paraissait certain, et la Pepita l'avait affirmé, qu'il n'était point le père de l'enfant élevé ou mis à mort. On pouvait même induire, de quelques obscures paroles échangées à l'accusée dans le cours des interrogatoires, que ce bohémien devait, pour dans les cours ou autres, désirer la mort de l'innocente victime qu'il avait fait disparaître d'une si singulière façon. Jusqu'alors, il est vrai, personne ne connaissait au juste les motifs de la haine étrange qu'il aurait nourrie contre un enfant nouveau-né ; mais on pensait généralement que ce mystère s'éclaircirait à l'audience. Et lorsque cela serait expliqué, l'accusation portée contre la *Chica* devait tomber d'elle-même ; un acquittement infaillible s'ensuivrait, et les amateurs d'émotions tragiques seraient complètement déappointés. Amis raisonnables les oisifs de Perpignan, tout en se promenant le soir après dîner, et Lambert se réservait in petto de causer avec la Pepita dès qu'elle serait en liberté.

Au jour fixé les débats commencèrent. Tout, au début, justifia les prévisions déplorables dont nous venons de parler. Peu de personnes avaient été attirées dans les galeries ouvertes au public. Le procureur du roi, renversé dans son fauteuil, suivait d'un air plus qu'indifférent, l'interrogatoire que le président laissait subir à l'accusée. Celle-ci n'avait pas varié dans ses réponses relatives aux circonstances du crime. Les deux comédiens de Taxo, assis dans les mêmes bancs, et les jurés, ennuyés de ces monotones redites, étaient tombés dans une espèce de torpeur d'autant plus favorable à la défense. Les uns grinçonnaient des *improptus* qu'ils glissaient du côté de leurs voisins ; les autres, plus irrévérencieux encore, s'amusaient à reproduire, par de grossiers croquis, l'attitude, le costume, la physionomie des magistrats et des témoins. Bref, la lourde machine de la justice criminelle fonctionnait sans secousses, sans utilité, sans autre mobile que la routine, pour produire, après un nombre donné de paroles oiseuses, mais indispensables, une décision que chacun des assistants aurait pu rendre à lui tout seul.

Cependant, le procureur du roi, venant à se rappeler qu'à présent tout la Pepita n'était point la seule accusée, et qu'un certain *Pepindorio* devait aussi se trouver en cause, jugea convenable de faire poser quelques questions à lui relatives. Et les transmit au président qu'il savait très-jaloux de ses privilèges, et ce digne magistrat, avec un léger mouvement d'épaules qui semblait protester contre l'initimité de cette procédure accessoire, fit droit aux réquisitions indirectes du ministère public.

De ce moment, les déclarations de la Pepita cessèrent d'être aussi insignifiantes ; il devint clair pour tout le monde qu'elle entendait détruire l'impression défavorable que ses soupçons primitifs avaient laissés contre son mari. Selon elle, les deux femmes de Taxo s'étaient mises sur les sens des reproches qu'elle lui avait adressés. Jamais il n'était entré dans sa pensée qu'il pût avoir voulu se défaire de leur enfant, etc., etc. En somme, sur ce point, elle dénuatrait d'une manière importante la vérité acquise au débat, et ne pouvait s'expliquer une si palpable imprudence que par un sentiment de crainte ou de généreux dévouement. Peu à peu cette attitude nouvelle rendit quelque intérêt à la discussion. L'accusée eut à soutenir les démentis énergiques de la veuve Clayra, qui avait à cœur de ne point passer elle-même pour un laud témoin. Deux ou trois fois elle s'embarassa dans ses réponses, rougit en s'apercevant de ses contradictions, pleura lorsqu'on la pressait de nouveau, s'impatienta, refusa de répondre, et, pour tout dire en un mot, fit ce que font toutes les filles d'Eve prisonnières en flagrant délit de mensonge.

Lambert suivait avec un assez vil intérêt cette passe d'armes judiciaire, lorsque ses yeux, errant çà et là sur l'auditoire, rencontrèrent tout à coup, sous le capuchon grossier d'une femme du peuple, le rayonnement phosphorique de deux prunelles ardentes, auxquelles une échappée de soleil, tombant sur ce coin de la salle, communiquait un éclat impossible à décrire. A l'instant même, comme s'il eût, le jeune Douanier cessant de prier l'écrite à tout ce qui se fait et son attention demeura concentrée sur la personne dont la présence venait de lui être révélée par ce singulier phénomène. Bien que sa haute taille et la plus grande partie de ses traits lui fussent masqués par l'informe et roide vêtement dont elle était affublée, quelque chose l'avertissait que c'était là une ancienne connaissance ; et ses soupçons à cet égard se changèrent bientôt en certitude lorsqu'il entendit un bryant éclat de rire, dont toute l'assistance fut comme ébranlée, sortit de ce sombre capuchon.

Le président, scandalisé, tourna la tête vers l'endroit d'où partait le bruit ; mais avant qu'il eût eu le temps de réprimer cette insolente manifestation, la femme au capuchon saisa au collet un soldat assis devant elle, et qui venait de se lever en sursaut.

« *Dosta, batichon!* — Halte-là, pourcau ! s'écria-t-elle en même temps. Les *candoré* (chrétiens) ont besoin de toi. Hé ! *chinet*, garde la porte ! le *putane* (vil coquin) veut s'échapper... »

Cette recommandation était inutile. Huissiers, gendarmes et soldats s'étaient précipités à la fois vers toutes les issues.

« Voici *Pepindorio*, continua la *Cosdama*... la fidèle et sage *chama*, l'assassin de son enfant, le faux soldat. Cette fois, *chama*, nous venons si tu t'achas, peras encore... »

(La suite au prochain numéro.) O. N.

Iconographie des races humaines.

Premier article.

Nous supposons un homme jusqu'ici étranger à toutes les découvertes de la science, à qui le monde est révélé pour la première fois. D'un seul regard il mesure le globe; il y voit tous les peuples disséminés comme au hasard. Contemplant avec surprise, du haut de son terre natal, le tableau saisissant que présente l'ensemble des sociétés humaines, il compte autour de lui les continents et les nations; sa vue franchit les terres et les mers; huit cents millions d'êtres humains sont au même instant sous ses yeux... Quel pêle-mêle d'existences! quelle variété de formes corporelles, de mœurs, de conditions! quel mélange de grandeurs et de misères!

Près de lui il voit l'humanité dans son éclat et sa prépondérance; au loin, dans sa misère et sa débilité; entre ces points extrêmes, il la voit tour à tour moins puissante et moins débile, moins noble et moins dégradée.

Ces contrastes frappent avant tout ses regards, comme indication et mesure de la civilisation comparative des races. La vie sauvage est à la base; au sommet brillent les merveilles de la vie policée. Là, point de culte, point d'initiative, point d'arts, point d'industrie; ici, sous l'empire de la pensée, s'éclaircit progressivement le mystère des grandes lois de l'univers; ici réside le génie du travail, l'instinct

expansif des conquêtes, la notion du beau, du grand, et la recherche de l'utile. Tout cela n'apparaît point d'une manière incertaine, équivoque: c'est un tableau dont les plans

successifs sont marqués par des types physiques différents; c'est une gradation qui se manifeste partout, sous l'aspect éclatant d'une diversité fondamentale de sociétés. Celui qui d'un regard embrasserait tous les degrés de cette échelle serait conduit par la plus simple réflexion à reconnaître le rapport général qui existe entre l'état social des races humaines et les caractères différentiels de leurs types physiques.

1<sup>o</sup> Au dernier plan apparaissent les peuples qui vivent dans l'état le plus complet d'incivilisation. Parmi eux, les plus dégradés ne sont point les nègres de l'Afrique centrale; un degré de barbarie plus affligent encore semble être le propre d'une race moins noire, mais plus imparfaitement conformée, qui occupe la région inférieure occidentale du même continent. C'est sous le nom de *Hottentots* que l'on désigne communément les peuples de cette famille, subdivisée en un grand nombre de branches. Mais les *Hottentots* du Cap sont généralement mêlés de sang cafre ou de sang européen, et les traits de leurs diverses tribus se diversifient suivant la proportion de ce mélange. Le type primitif de cette race semble être celui des *Bosjesmans*, nom que les Hollandais ont donné à la tribu qui réside dans la partie la plus reculée des montagnes de la même région. Ces indi-



Hottentots du Cap, dessinés sur les lieux par les frères Verreaux.



Nègre mozambicain, dessiné par les frères Verreaux.



Naturel de l'île Arou (Nouvelle-Hollande); d'après l'Atlas pitt. du Voy. au pôle sud, 3<sup>e</sup> liv., pl. 186.



Caffre Ama-Kosah, d'après Daniels, dans Prichard's Researches, t. II.



Papou de la Nouvelle-Guinée, d'après l'Atlas hist. du Voy. de l'Asiaticus, pl. 144.

gènes se donnent à eux-mêmes le nom de *Saabs*, que leur conservent les géographes et les ethnologues exacts: tandis que celui de *Bosjesman*, *Boschi sman*, hommes des bois ou des buissons, n'est, comme l'étymologie l'indique, qu'une qualification banale.

Les figures de *Hottentots* que nous donnons ici (figure 1) ont été dessinées au cap de Bonne-Espérance, par les frères Verreaux, jeunes naturalistes pleins de mérite et de dévouement à la science, qui ont fait plusieurs voyages de circumnavigation, et dont l'un, M. Jules Verreaux, attaché à l'expédition du capitaine Bérard sur la corvette le *Rhin*, arrive récemment de l'Océanie, porteur de précieux dessins.

Après cet état de barbarie profonde dans lequel sont plongés les malheureux *Hottentots*, vient celui des populations noires les plus abruties de l'Afrique et de l'Océanie. Les types de ces populations sont extrêmement variés. Sur la côte Mozambique, on trouve des nègres dont les traits sont singulièrement grossiers (figure 2). Dans l'Océanie, on peut citer comme appartenant au dernier degré de l'échelle, les

sauvages Tasmaniens (terre de Van Diémen), et un grand nombre de tribus australiennes. Parmi ces dernières, on cite particulièrement les habitants de la Nouvelle-Galles du sud (Nouvelle-Hollande), ceux notamment de la baie des *Verreaux*. Les naturels de l'île Arou semblent se rattacher à cette

classe de populations, étrangères à tout progrès social (fig. 5).

Celles des populations noires qui, en Afrique, sont le plus complètement barbares, sont des tribus qu'il serait à peu près impossible de désigner sous leurs noms nationaux et qui subsistent pour la plupart le joug de conquérants nègres d'un autre ordre. Parmi celles dont les caractères physiques sont le plus éloignés des traits européens, on peut citer, outre celles qui précèdent, les *Makouas* de la côte orientale, certains *Shangallas* voisins de la Nubie, et diverses tribus de l'intérieur que l'oppression indigène refoule sur la côte occidentale de Benui, de Benguela, etc.

En ne considérant d'abord que les sociétés élémentaires des hordes de cette dernière classe, nous ne pouvons les caractériser que par les attributs suivants:

Chez elles, un langage grossier traduit seulement les idées les plus simples dans leurs rapports avec les premiers besoins de la vie matérielle. Ce langage n'est que l'expression passionnée des sensations, mais nullement des combinaisons de la pensée. Ici, ce n'est qu'un mélange de cris farouches



Kamtchadaïe, d'après l'Atlas de Choris, pl. 4, 2<sup>e</sup> part.



Patagon, d'après l'Atlas pitt. du Voy. au pôle sud, 2<sup>e</sup> liv., pl. 14.

et monosyllabiques; là, une sorte de gloussement, de clapement ou de sons inarticulés, que le geste accompagne et



Edjow-Galla, d'après Sait. (Voyage en Abyssinie.)

traduit. Point d'écriture; point d'art grammatical. L'enfant apprend toutes choses par imitation, plus encore que par enseignement.

Les mœurs les plus sauvages signalent ce premier état de société. Ces hommes vivent entre eux sans autre mobile que leurs appétits, sans autre règle de conduite qu'un barbare instinct de représailles. Dieu les fit sociables, mais leurs sociétés ne s'étendent guère au delà du cercle des familles, juxtaposés ou même séparés au sein des plus étroites circonscriptions. Là règne une promiscuité hideuse; l'inceste n'est point réproché. La rien ne prévient le meurtre quand l'intérêt le plus immédiat le commande. Ces hordes exterminent sans pitié les vaincus que le sort de la guerre livre à leur merci. Parmi elles, les unes manifestent une sorte d'imbécillité bienveillante; les autres, la férocité la plus cruelle.

Ces familles éparses, dénuées de toute culture morale, n'ont en général aucune idée de religion, à moins toutefois qu'on ne donne ce nom aux prestiges superstitieux et aux terreurs aveugles que certains objets matériels leur inspirent. Point de lois pour régler les rapports de famille ou concilier les intérêts. Le fils est esclave du père, tant que sa faiblesse le retient en tutelle; le vieillard à son tour est esclave de l'adulte; la femme est esclave de tous. Point d'autre gouvernement et d'autre frein.

L'agriculture leur est à peu près inconnue; point d'industrie ou de commerce. Ces peuplades vivent errantes, comme le gibier qu'elles poursuivent, à travers les forêts. Leurs formes corporelles, fortifiées au détriment de leur intelligence, leur permettent de braver la rigueur des saisons et des élé-

quelque sorte dans un état de campement perpétuel, qui participe de la mobilité et des incertitudes de la guerre. Elles sont, en effet, constamment en guerre, soit contre les animaux, puisqu'elles ne se nourrissent que de chasse et de pêche, soit les unes contre les autres, de manière à s'entre-détruire sans cesse et à mettre obstacle aux accroissements de leur population.

2° Dans cette même sphère, mais sur un plan sensiblement plus élevé, doivent être rangés d'autres peuples d'Afrique qui se distinguent des précédents par la supériorité évidente de leur état social, notamment ceux qui, sous le nom de Cafres, occupent la partie orientale des régions inférieures de ce continent (figure 4), ceux qui, sous le nom de Mandingues, d'Ashantis, etc. forment divers États dans l'Afrique occidentale, au nord de l'équateur, etc.

Puis vient, dans l'Océanie, à peu près sur la même ligne, cet autre peuple que les Européens désignent sous le nom de Papou, peuple métié qui occupe principalement le nord-ouest de la Nouvelle-Guinée (figure 5), et qui se montre à la fois supérieur aux Papouas proprement dits (*pua-pua*, noir-noir) des côtes méridionales, et inférieur aux Malais qui l'ont conquis. Rien d'absolu du reste dans ces distinctions ou dans ces assimilations.

Un fait surtout nous paraît digne de remarque, c'est que parmi les populations noires de l'Océanie, comme parmi celles de l'Afrique, il y a deux degrés de civilisation et deux types. Nous avons exposé les conditions générales de l'état social des peuples de la première classe dont la conformation s'écarte le plus des caractères propres aux races européen-



American du nord, guerrier kouza, d'après Catlin.

nes; les attributs des peuples de cette dernière classe sont d'un ordre plus élevé. Cette nouvelle série, à laquelle appar-



Fantassin arabe.

tribus des mêmes parties du monde, se caractérise comme suit :



Nouvelle-Zélandais, d'après l'Atlas hist. de l'Australie, pl. 53-58.

Un langage moins dépourvu d'idées, et enseigné, sinon par l'écriture, du moins par une tradition qui se perpétue avec intelligence et qui se rapporte le plus souvent à d'anciens mélanges.

Les mœurs impliquent l'existence d'un premier lien social : c'est celui qui résulte de la constitution régulière des familles, suivant la notion d'un devoir réciproque de leurs membres entre eux. Ici commence à se réaliser le principe du mariage par la pratique moins désordonnée de la polygamie, par l'adoption de certaines règles que les mœurs empêchent d'enfreindre.

Ces peuples possèdent des éléments de religion dans la pratique d'un culte idolâtre, fondé sur la distinction des bons et des mauvais génies, sur l'adoration des fétiches, ou sur des croyances quelconques aux sortilèges, aux amulettes, à la magie. Dans leur imperfection même, ces idées superstitieuses concourent à améliorer leurs habitudes sociales, sans compter l'influence plus civilisatrice encore qu'exerce sur eux les pratiques des cultes importés, pratiques que quelques-uns de ces peuples mêlent à leurs propres idolâtries. L'islamisme surtout est, dans cette classe de noirs, un des plus éurgériques mobiles de civilisation. Ils possèdent en outre une sorte de loi vivante dans la personne des pères de famille, des chefs de tribu, des anciens. De là l'application du gouvernement patriarcal et le régime héréditaire des tribus; mais les notions politiques de ces peuples ne s'étendent point encore au delà.

Chez eux, la notion du droit commence à être consacrée



Chinois, dans Prichard's Res., t. IV.



Beau type européen, (lord Byron).

ments. Vivant dans des creux de rochers ou sous des arbres portatifs formés d'écorces et de branches, elles sont en

tiennent non-seulement les peuples que nous avons cités, notamment les Cafres et les Papous, mais une foule d'autres

par un simulacre de justice qui éclate dans l'esprit de vengeance des familles entre elles. Ces peuples n'errant plus

à la poursuite des animaux; ils s'adonnent à la vie pastorale; mais la guerre, créant pour eux des rapports plus étroits, entretient et développe leur énergie brutale. La plupart d'entre eux exterminent encore les vaincus; d'autres les asservissent ou les vendent. Un fait qu'il est triste de constater, c'est que les races africaines, ces malheureuses victimes de l'oppression européenne, pratiquent elles-mêmes l'esclavage sur leur terre natale; quelques-unes sont signalées par leur férocité et sont anthropophages. Mais, chose affreuse à dire! manger de la chair humaine, dévorer un ennemi terrassé, ce n'est point ce qui caractérise le dernier degré de barbarie; il est en effet des peuples cannibales qui semblent mieux doués du côté de l'intelligence, de l'industrie et de l'activité persévérante que d'autres qui sont loin d'avoir des coutumes semblables. Au nombre de ces anthropophages, nous citerons certains tribus de Gallas sur la côte orientale d'Afrique, et dans l'Océanie, les Nouveaux-Zélandais, les uns et les autres supérieurs, sous tant de rapports, aux races noires des mêmes latitudes. A ce degré de sociabilité imparfaite, il existe en effet des créatures faibles, timides, mallemment abruties, qu'on peut, en quelque sorte, comparer à de grands enfants.

Enfin, parmi les noirs de la classe prépondérante, l'agriculture est connue, l'industrie et les échanges commencent. L'idée de la patrie a déjà acquis quelque ascendant. Ils savent tous qu'ils ont une communauté à défendre. L'esprit public se développe en eux, et par l'ambition de certaines conquêtes et par le désir d'échapper à l'oppression qu'ils briguent d'imposer à ceux qui sont plus faibles qu'eux.

5° Successivement, des familles d'un ordre plus élevé forment des subdivisions nouvelles. Mais en passant tour à tour en revue les états les plus disparates de civilisation, en classant les peuplades les plus sauvages d'une part et les Européens les plus policés de l'autre, des types divers apparaissent comme intermédiaires. Ici, il convient de placer les tristes habitants des contrées hyperboréennes; les Esquimaux, les Kautchadates (figure 6), les Japonais, les Simoyés, les Tchousschi, tous habitants des mêmes zones, répandus sous un type informe sur toutes les parties du monde et appartenant au même état de civilisation encore très-imparfaite.

Au même degré de faiblesse et d'inculture morale semblent placés d'autres peuplades qui, sous certains rapports, sont presque aux antipodes de celles qui précèdent. C'est ainsi, par exemple, que d'un seul trait nous arrivons à certains tribus de la région arctique, tels que les Patagons (figure 7) et les tribus errantes des Pampas, en remontant progressivement aux populations du Brésil, de la chaîne des Andes, etc.

Revenant en Afrique, nous y trouvons un nouveau type plus beau que celui des nègres désignés ci-dessus, et dont l'état social est incomparablement plus avancé; c'est celui des Gallas de la côte orientale (fig. 8), celui des populations négligées, fœtales on peult, qui dominent les nègres du Soudan; celui des populations abyssiniennes, nubienues et berbères, auxquelles se rattache de proche en proche tous les produits mêlés de sang éthiopien et de sang maure.

Les tribus disséminées sur les nombreuses îles de la Polynésie, depuis l'île de Pâques jusqu'à Iotouana, et depuis l'archipel de Sandwich jusqu'à Madagascar, tribus que l'on connaît sous le nom de polynésiennes, à la grande talle, au teint jaune bronzé, au nez généralement aquilin, dont les migrations lointaines semblent avoir porté, sur les points séparés par les plus grandes distances, des dialectes d'une même langue primitive, ont des rapports singuliers avec les Foudals d'Afrique, d'une part, et avec les Indiens d'Amérique, de l'autre. Les Nouveaux-Zélandais sont cités comme des personifications des races noires et les plus remarquables de cette race polynésienne (fig. 9).

En Amérique, nous observons un type dont la perfection relative peut être rapprochée de celle de certaines figures que nous rencontrons fréquemment en Europe (fig. 10). Les traits qui le caractérisent sont généralement connus par les nombreux Indiens, Osages, Chirrasis, Yoways, Oggibweys et autres, que l'on a amenés en Europe, et par les collections curieuses exposées par M. Catlin.

En formant un même groupe de toutes ces populations, également distantes des races nègres et des races blanches, nous trouvons chez elles, en général, des langues complètement formées, des systèmes élémentaires d'écriture et par conséquent les principes d'un enseignement traditionnel. Cette écriture toutefois, là où l'on peut en signaler l'existence, atteste encore, par l'imperfection de ses formes et la pauvreté de ses résultats, la simplicité des idées qui lui ont donné naissance: point de littérature, point d'œuvres à citer. Mais l'intelligence de ces peuples est loin d'être dépourvue d'initiative. Leurs mœurs sont telles, qu'elles offrent la base rationnelle d'un état social. Ce ne sont plus ici des familles éparées que rapproche accidentellement le besoin de repousser ou d'entreprendre de sanglantes hostilités; c'est un assemblage nombreux de populations ralées sous l'empire des mêmes chefs et des mêmes coutumes. La guerre sans doute a précédé et cimenté ces associations; mais le vaincu a été épargné et associé. Le mariage existe; certaines cérémonies en accompagnent la célébration. La femme continue d'être la propriété de l'homme, mais les réserves établies par cette institution qui maintient la transmission de l'héritage et l'intégrité des familles. Les enfants sont encore les instruments passifs des volontés des pères; les rapports des sexes sont variables, suivant l'indigence des classes, mais, réalisant un progrès véritable, sont soumis à des conditions qui ne peuvent être violées.

La religion, qui préside à tous les actes importants de la vie, a prévu tout ce qui concerne ces premières institutions. Un culte est rendu à la Divinité, non sous la forme d'un grossier fétichisme, mais par l'adoration directe ou symbolique des astres, ou par l'adoption de quelques dogmes étran-

gers. Le sabéisme semble être le culte approprié à cet état de civilisation. Déjà un sacerdoce est institué pour la conservation de ces croyances et l'enseignement de quelques vérités morales. Déjà sont en vigueur certains principes de législation qui consacrent l'œuvre des mœurs, c'est-à-dire la régularité des rapports de famille, l'ordre des tribus, l'hérédité des pouvoirs, des fonctions et des propriétés. Une magistrature est établie pour réprimer les atteintes portées aux règles sociales. Cette magistrature n'est autre en général que le gouvernement, presque partout héréditaire et absolu. C'est ainsi que, chez ces peuples, les principes du bien et du mal trouvent une sanction. Suivant les lieux et les circonstances topographiques, l'agriculture, la navigation, le commerce, ont fait chez eux de singuliers progrès. L'emploi des métaux, l'exploitation des mines, l'adaptation des animaux aux besoins domestiques, le tissage des étoffes, quelques notions d'astronomie, la formation d'un calendrier, tout ce qui constitue une supériorité manifeste de civilisation sur les tribus de race noire, forme le complément des attributs de cette classe intermédiaire de peuples.

4°. Mais arrivant bientôt au sommet de notre progression, nous touchons déjà à la civilisation véritable. Une dernière transition est cependant marquée; c'est celle qui, au-dessus des subdivisions précédentes, place immédiatement certains peuples des archipels et des côtes orientales de l'Asie; les Malais, les habitants des îles Carolines, les Japonais, les Coréens, les Tibétains et plus spécialement les Chinois (fig. 11), les diverses tribus tartares de l'Asie septentrionale, les Arabes, etc. (fig. 12).

A ces peuples appartiennent déjà de plus nobles attributs: des chants nationaux, des traditions, une littérature, des chefs-d'œuvre de poésie, de mythologie et d'histoire; des systèmes d'astronomie et de sciences spéculatives propres à éclairer le genre humain tout entier; des croyances religieuses formant une unité systématique, des dogmes dont l'adoption suppose un extrême développement des facultés de l'esprit, une morale dont la pratique décèle des prédispositions d'un ordre non moins élevé; des coutumes tendant à tous égards à développer l'esprit national et le sentiment de l'association. Chez eux, rien de plus stable que les principes du gouvernement, rien de moins variable que les mœurs nationales. L'intelligence est des devoirs civils et politiques à tous les citoyens et des devoirs, sont le berceau et ne les quitte qu'à la tombe. Agriculture, industrie et commerce, voyages, art militaire, tous les progrès de la vie polie (maintenus toutefois dans la limite des coutumes héréditaires), rapprochent ces populations de celles qui, du haut de la suprématie européenne, dictent des lois au genre humain tout entier.

5° Enfin, nous voilà parvenus au dernier terme de la série des races: les peuples européens, plus ou moins imprégnés d'un mélange de sang asiatique, ou les peuples d'Asie plus ou moins imprégnés de sang européen, les Turcs-Osmanlis, les Hindous, les Persans; puis certaines fractions de races finnoises, slavo-illyriennes, géliques, et généralement la variété brisée de nos populations, qui paraît constituer le fond primitif, indigène d'Europe, jusqu'à la pureté du plus beau type blond (figure 15) que les traditions antiques rapportent originairement au Caucase, dont la science moderne rapporte le berceau à l'Asie centrale, et dont la plus brillante personification est la tête grecque d'Apollon et de Minerve.

Nous n'avons rien à dire pour caractériser l'état de civilisation des races en qui éclatent les plus beaux caractères physiques: sciences exactes, facilité d'abstraction et de prosélytisme, prodiges d'industrie, progrès incomparables dans la navigation, dans tous les arts qui dérivent de l'intelligence, dans le sentiment de la plus épurée de la morale, dans la notion la plus subtile du dogme, supériorité par les armes, par le travail et par l'esprit, tout concourt à faire des peuples d'Europe les vrais dominateurs du monde.

Mais, en traçant l'esquisse de ces diversités, nous n'avons tiré aucune ligne de démarcation entre ces fractions successives de la grande communauté humaine. Dans les détails qui les distinguent ou les rapprochent, nous n'avons voulu voir ni confusion, ni séparation radicale. Tous les individus qui composent ces groupes sont des hommes, ce sont des frères. Que la physiologie compte les types; que la géographie, pour la clarté de ses enseignements, multiplie les catégories, peu importe: à une chaîne immense relie intimement tous ces groupes, sous l'empire de l'unité de la famille humaine. Nous avons étudié l'ensemble des races pour y remarquer seulement le fait de leur diversité; mais rien de si difficile, de si peu consistant que d'entreprendre une classification rigoureuse, suivant un système quelconque. Trop restreintes, ces classifications sont incomplètes; trop étendues, elles sont incertaines. Ces travaux ne peuvent avoir, dans aucun cas, d'autre valeur que la valeur conventionnelle d'un bon principe de méthode. Nous avons dit, dès lors, nous nous attachant qu'à l'exposé synthétique des faits: nous avons vu en général les types, apprécié les divers états de civilisation des races; nous comptons ces notions en les rendant à la fois plus précises et plus détaillées.

V. COURTET DE L'ISLE.

### Chronique musicale.

Le mois d'octobre est toujours le bien-venu des amateurs de musique vocale. Il ramène parmi nous les maîtres du chant par excellence, cesfortunés larynx qui ont en l'inappréciable avantage de n'être sous le beau ciel de l'Italie, et de lier des sons des premiers bâtiments de l'enfance, dans la langue la plus douce, la plus sonore, la plus mélodieuse des lan-

gues modernes. Si tous les chanteurs italiens n'ont pas égalé le Pérugin Ballazar Ferri, ou le Napolitain Farinelli, la Florentine Vittoria Tesi ou la Vénitienne Faustina Bordoni; si l'art du chant, ainsi que bien d'autres choses, en Italie comme partout ailleurs, a ses degrés, ses phases de prospérité et de décadence, il n'en est pas moins incontestable que, grâce au caractère particulièrement expressif d'un si merveilleux idiole, on se sent toujours irrésistiblement attiré vers cette salle fascinante, le temple de la mélodie, si vous aimez mieux, où l'on entend chanter d'une façon qui semble plus naturelle qu'en tout autre lieu, lors même que ce n'est pas avec cette perfection suprême qu'on croit y devoir rencontrer toujours. La reouverture du Théâtre royal Italien s'est donc faite samedi dernier, 2 octobre, avec tout l'éclat habituel. Public nombreux, toilettes resplendissantes de luxe, de fraîcheur, de bon goût, quelques toilettes excellentes; rien n'y manquait. Ajoutez à cela de la musique de Mozart, et *Don Giovanni*, interprété par MM. Lablache, Mario et Coletti, mesdames Grisi, Persiani et Corbari, c'est-à-dire par à peu près tout le meilleur de la troupe. Les vrais dilettanti, ceux qui aiment et comprennent encore cette inimitable musique de Mozart, ne seraient point louer le talent de M. Lablache; car il est le plus parfait Leporello qui nous puisse imaginer. Et qui sait s'il ne sera pas le dernier? Le rôle de don Ottavio n'a jamais été bien favorable à aucun ténor; il n'est donc pas surprenant que M. Mario n'y obtienne pas autant de succès que dans d'autres ouvrages. De plus, à la première soirée, il ne paraissait pas pour de toute l'étendue de ses moyens. Nous lui avons souvent entendu bien mieux chanter le fameux air: *Il mio tesoro*. M. Coletti chante le rôle de don Giovanni avec style et correction, mais avec un peu trop de mélancolie. S'il faut en croire les anciens habitués du Théâtre-Italien, ce n'est pas de cette sorte que ce rôle difficile était rendu par Garcia, le seul chanteur, disent-ils, qui l'ait profondément senti et parfaitement joué. Le personnage de dona Anna n'est pas non plus un de ceux qui brillent les qualités puissantes du talent de madame Grisi. Dans celui de Zerlina, madame Persiani étale toujours, avec la complaisance la plus gracieuse et la plus coquette, l'air italien de ses hardies vocalises, dont cependant les écrits sont parfois à redouter quelque peu. Mademoiselle Calzavara a fait de très-notables progrès depuis la saison dernière. Nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais entendu si bien dire le rôle de dona Elvira; et pour la première fois l'air: *Adi chi mi dice mai*, qui passait ordinairement inaperçu, a reçu les applaudissements que mérite un si beau morceau. Comme d'habitude, on a fait répéter le trio des masques et l'allergo du sextour du second acte. Mais c'est surtout à la manière vraiment magistrale dont la partie de Leporello est chantée que ce dernier morceau doit les honneurs du bis. Avant d'être chanté par M. Lablache, il ne les avait jamais obtenus. C'est que ce grand chanteur est véritablement l'homme d'une pareille musique. Il semble que Mozart ait pensé à lui, l'ait présenté, comme dans une espèce de vision, en écrivant son immortel chef-d'œuvre.

En disant que la foule se porte au théâtre de la rue Lepelletier, nos lecteurs trouveront peut-être que nous répétons un peu souvent la même chose depuis trois semaines; nous ne pouvons cependant faire autrement, et nous sommes encore obligés de le dire à propos de la rentrée de M. Poulthier. On donnait la *Muette de Portici*, bien entendu avec les décors réajustés; et ce n'était pas sans besoin, puisque, depuis vingt ans, on n'avait pas fait la même toilette. Toutefois, nous ne craignons pas de dire que l'œuvre n'est pas si intéressante, à ceux qui avaient servi à la première représentation de l'ouvrage. Le public a revu M. Poulthier avec un véritable intérêt. On l'a applaudi comme un artiste aimé, et qui l'on veut faire oublier le souvenir d'une injustice. Depuis son éloignement de l'Opéra, sa voix n'a pas acquis plus de force ni de volume qu'elle n'en avait auparavant; mais elle n'a rien perdu non plus de sa suavité ni de son timbre naturellement expressif et pénétrant. Sa phraséologie, son geste, sa démarche, sont devenus plus sûrs et mieux étudiés. On ira donc le voir avec plaisir dans le rôle de Masaniello, dont il porte le costume avec aisance; c'est-à-dire qu'il n'existe plus, comme à ses premiers débuts, de disparate choquante entre le chant et le jeu du jeune ténor. Ce sont toujours les mélodies tendres et doucement pathétiques qui lui conviennent le mieux; sa voix est douée d'une sensibilité, pour ainsi dire instinctive, qui charme et captive irrésistiblement. Aussi ne peut-on rien entendre de plus sympathique, de plus agréablement émouvant que l'air du Sommeil chanté par lui au quatrième acte. La seule critique qu'on ait à faire sur le talent de chanteur de M. Poulthier, c'est que son intonation a par malheur une propension à monter un peu trop; défaut résultant sans doute de ce qu'il éduqua musicale première a dû nécessairement lui manquer.

L'administration de l'Académie royale de musique a voulu donner, en outre, un surcroît d'attraits à la reprise du chef-d'œuvre de M. Anber, en y introduisant de nouveaux divertissements, qui ont obtenu beaucoup de succès. Ce sont, au premier acte, un pas de danse, dansé par mademoiselle Adèle Dumilâtre et M. Pettipuz; un pas espagnol, par mesdemoiselles Fleury et Joséfa Sota. Cette dernière est une belle Espagnole aux cheveux noirs, au teint un peu mauresque; elle paraissait pour la première fois sur la scène française; le public l'accueillit avec une faveur marquée, autant sans doute pour sa beauté, que pour la désinvolture et la modeste de sa danse caractéristique. Enfin, au troisième acte, on a chaudiement applaudi et fait répéter un autre pas espagnol dansé avec une vivacité, une grâce et en même temps une énergie des plus séduisantes par la jeune mademoiselle Plunkett et M. Desplaces. Comme on le voit, rien ne manque à cette reprise pour rendre à l'admirable partition de l'illustre directeur de notre Conservatoire de musique tout l'éclat dont elle est digne, et le rang qu'elle ne doit pas cesser de tenir au répertoire.

La séance publique annuelle de la distribution des grands prix de l'Académie royale des Beaux-Arts a eu lieu samedi

au palais de l'Institut. S'ivant la coutume, dès midi, la foule qui se porte tous les ans à cette intéressante solennité encombra les abords du dôme du vieux hôtel des Quatre-Nations. A deux heures, M. Davy a pris place au fauteuil de la présidence, ayant à sa droite M. Roux-Rochette, secrétaire perpétuel, et à sa gauche M. Horace Vernet. D'autres illustres membres des différentes sections de l'Institut, réunis en grand nombre, sont venus ensuite se placer sur les banquettes vertes dans l'hémicycle réservé. Conformément au programme et à l'ordre établi sans doute depuis le temps qu'on décrète des grands prix, la séance a commencé par une ouverture à grand orchestre. M. Renaud de Vilback, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, en est l'auteur. C'est toujours avec peine que nous voyons se continuer l'usage d'exécuter de la musique, et de la musique de jeunes gens, dans un local aussi peu favorable aux exécutions musicales. Des œuvres de maîtres, au mérite reconnu, à la réputation consacrée, ne risquent pas de compromettre leurs auteurs, dans quelque condition qu'on les présente au public. Mais on ne peut, en conscience, juger ainsi un ouvrage qu'on entend pour la première fois. Nous attendrons donc une autre occasion pour connaître et vous dire la juste valeur du morceau symphonique de M. Renaud de Vilback. Après cette ouverture, M. Ramey a lu le rapport sur les ouvrages des pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Ce rapport nous rappelle chaque année qu'il existe une ou deux fâcheuses pour les pensionnaires musiciens : une ou deux fois, comme pour les pensionnaires peintres, les maîtres sculpteurs, les architectes et les graveurs, un moyen de faire sanctionner ou casser par le public, jure en dernier ressort, le jugement des illustres professeurs. Non pas que nous prétendions mettre en doute leur compétence ni leur impartialité; mais enfin, puisqu'on a établi une exposition publique au palais des Beaux-Arts pour les ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, que les pensionnaires envoient tous les ans de Rome, comment n'a-t-on pas encore trouvé un moyen analogue d'exposer publiquement les travaux des musiciens qui viennent de Rome à Paris par les mêmes envois? Depuis quarante-cinq ans que dure cet état de choses, combien d'œuvres lyriques ont été de la sorte condamnées à un oubli qu'elles ne méritaient pas toutes, si l'on en juge, par analogie, d'après quelques titres remarquables qui ornent nos musées et nos églises, quelques belles statues qu'on admire dans nos jardins publics, et les savantes études d'architecture, dont notre Académie des Beaux-Arts est fière à juste titre!

Nous avons déjà fait connaître ailleurs le nom des lauréats proclamés dans cette séance. Après la distribution des couronnes, M. Roux-Rochette a lu une intéressante notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Langlois. La séance s'est terminée par l'exécution de la cantate qui a remporté le grand prix de composition musicale. Ce moment est toujours attendu avec impatience, car on peut dire que la musique est la chose la plus importante de cette solennité. Le sujet que les musiciens avaient à traiter cette année était tiré de la Bible. Toute monde connaît l'histoire de *l'Ange et Tobie*. Ce sujet, qui peut prêter matière à un bel oratoire, ne nous semble pas heureusement choisi, lorsqu'il s'agit principalement de mettre en évidence les facultés dramatiques d'un jeune compositeur. C'est à cette cause sans doute qu'il faut attribuer la couleur quelque peu monotone de la musique de M. Delfès, laquelle, d'ailleurs, est écrite avec talent. L'introduction, particulièrement, est fort bien conçue : le premier récitatif est déclamé dans un bon sentiment; la romance qui le suit est un charmant morceau, plein d'expression poétique et de triste réverie. Le reste de la cantate ne répond pas à ce début, qui mérite des éloges sans restriction. Le duo du jeune Tobie et de l'ange est une conversation passablement froide, qu'on doit peut-être reprocher au poète avant qu'au musicien. Mais ou celui-ci nous paraît seul en défaut, c'est à l'arrivée du vieux Tobie, et à l'instant où le vieillard rend la lumière. Ces situations, d'un caractère très-divers, étaient bien faites pour inspirer autre chose qu'un trio d'une mélodie vague et d'une harmonie un peu bien tourmentée; un élan de l'âme autrement grandiose que la péroraison de ce trio, sur le cri du vieux Tobie : *Je suis sauvé! je vois!* Dans le trio final, M. Delfès a mieux senti et rendu le moment où l'ange s'éleva au ciel. Il y a là un bel effet d'harmonie qui, par malheur, n'est pas assez développé; mais l'intention en est excellente. Et c'est surtout de ces bonnes intentions qu'il faut tenir compte dans une œuvre du genre de celle du concours de l'Institut. La cantate de M. Delfès a été interprétée par mademoiselle Grimm, MM. Roger et Alizard. Il est inutile d'ajouter qu'elle a été bien chantée. Quant aux détails de la partie instrumentale, il faudrait, pour en juger, les avoir entendus dans un local mieux ménagé selon les règles de l'acoustique.

G. B.

## Les Ouvriers de Paris.

Voir tome IX, page 311.

ÉTUDES DE MOEURS.

II.

### LE MAÇON.

Les maçons de Paris viennent de tous les départements, mais principalement de celui de la Creuse, qui annuellement en envoie de 15 à 14,000. Le chiffre total de l'émigration est de 22 à 25,000, comprenant des ouvriers de divers états. La pauvreté des habitants et le peu de fertilité du sol sont les principales causes de ces émigrations considérables.

Avant 1850, les ouvriers maçons quittaient leur pays et voyageaient par troupes nombreuses, chacune sous la direction d'un *compagnon*, qui les avait enrôlés en leur assurant

du travail. Ils voyageaient et étaient aujourd'hui, et ne se font plus à l'année.

Arrivés à Paris, ils se partagent dans l'une des trois classes de la *maçonnerie*, et ce qui est digne de remarque, c'est que les *compagnons* n'occupent que des hommes de leur pays. Les *compagnons* du bâtiment, la première classe : ayant de l'adresse et de l'habileté, ils exécutent et dirigent les travaux difficiles, tels que *plâtres, moulures, corniches*, etc.; ce sont eux qui, conjointement avec le *maître maçon*, reçoivent les ordres des architectes et des entrepreneurs, ce qui leur donne des manières impératives et tant soit peu despotiques vis-à-vis de leurs camarades. Remplissant les fonctions de *contre-maîtres*, ils sont mieux rétribués que les autres, et gagnent de quatre francs à quatre francs cinquante centimes par jour.

Les *tailleurs* ou *Limonous* composent la seconde classe; et cette dénomination de *Limonous* ne signifie pas seulement le nom du pays où ils sont nés : *limonuser* est un terme technique désignant ceux qui ne font que les *fondations, les murs, les plafonds*, en fin tous les *gros ouvrages*; ils portent aussi le nom d'*ouvriers maçons*, mais ils ne gagnent que trois francs, ou trois francs vingt-cinq.

Ceux qui composent la troisième et dernière classe sont les *garçons manœuvres*, ou, pour nous servir de l'expression triviale, mais consacrée, *mufles*. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que les *maçons* avaient primitivement appliqué à ceux qui les servaient cette épithète insultante, et que le vulgaire, la ramassant, l'appliquée à tous les *ouvriers maçons*. L'occupation du *manœuvre* consiste à *gâcher le plâtre*, à le monter dans une *auge*, à transporter les *morillons* dans une *botte* ou sur un *diabie*, à hisser les *pierres neuvières* avec le secours d'une *grue*, et à rester au bas des bâtiments en construction en criant : *Gare là-dessous! au target!* ain que les *gravois* ne blessent personne en tombant. Leur gain n'est que de deux francs à deux francs cinquante centimes. La journée du *maçon* commence à six heures précises; *précises*, insistons sur ce mot, car dans beaucoup de professions on accorde cinq minutes et quelquefois un quart d'heure de grâce le matin; mais pour le *maçon*, ce n'est ni six heures cinq, ni six heures dix : c'est *six heures*. Un seul cas fait exception à la règle : c'est lorsqu'ayant *fait grève*, ou pour mieux dire été allé sur la place de ce non attendre l'*embauchage*, on a été choisi par un *maître compagnon*; alors on se contente d'aller poser ses outils au *chantier* (2), et bien que la journée soit entièrement payée, on ne la commence qu'à dix heures : ceci est un privilège de l'*embauche*.

Si le *maçon* est exact pour se mettre au travail, il ne l'est pas moins pour le quitter ou pour prendre ses repas. Les coups précipités de la *latte* se sont à peine fait entendre, qu'il est déjà au bas de l'échelle, sans pain sous le bras, se préparant à manger ou à partir. Sa ponctualité à cet égard est tellement connue, qu'elle en est devenue proverbiale. — *Le maître du maçon*, — eh! quel est celui qui n'en a pas une? — est chaque jour régulièrement tenu à l'heure, et ressemblant sous ce rapport au rentier du Marais, il pense que l'hôtel-de-ville doit être admiré autant pour la précision de son horloge que pour son architecture. Aussi est-il vraiment malheureux lorsqu'il est en train de *jeter un plancher à bas* ou de *trainer un entablement*, sortes de travaux qui ne peuvent être interrompus, si se voit forcée de retarder l'instant de son départ.

Les coups de *latte* ayant annoncé neuf heures, il quitte le *chantier* et va à l'*auberge* voisine consommer un *ordinaire* de six sous, qui n'est autre qu'un morceau de bœuf entouré de légumes, qu'il retire pour les manger d'abord. Quant à la viande, il en prend son pain, la met dedans et la garde pour son dîner, qu'il complète suivant la saison par un sou ou deux de fruits ou un morceau de Gruyères ou de Maroilles. Pour ce second repas, les planches de l'*échafaud* ou la borne qui lui sert de proie se sont ordinairement de siège. Sa sobriété est extrême, et il boit rarement du vin. Mangant avec précipitation, son repas est achevé en un quart d'heure, et le temps qui lui reste est consacré à dormir au soleil, jusque qu'à ce que de nouveaux coups de *latte* annoncent la reprise du travail. Lorsque la journée est finie, les *maçons* reviennent au *garni* par bandes de cinquante ou soixante, et c'est un curieux spectacle que de les voir ainsi traverser Paris, sans s'arrêter, ni même se parler, ne faisant d'autre bruit que celui produit par leurs gros souliers ferrés achetés chez la *meire Bousset* (3).

Quel profond sujet de méditation que de voir passer ces hommes au milieu de nos rues luxueuses, sans se préoccuper des merveilles qu'elles offrent aux regards, non par dédain, non par affectation, mais par une insouciance réelle! Que leur font à eux ces bijoux étincelants, ces meubles élégamment sculptés, ces bronzes artistement ciselés? Ils ne veulent et ne doivent dépenser qu'un franc par jour; le reste de leur gain n'appartient-il pas à leur famille? A quoi servirait de regarder ces objets, si ce n'est à créer en eux l'envie de les posséder, et à ronger leur cœur par d'inutiles et anibitieux désirs? La société ne leur accorderait pas davantage qu'aux autres travailleurs, qui n'ont pas moins de titres qu'eux à la possession de ces richesses; ne vaut-il pas mieux qu'ils gardent leur indifférence?

Après avoir longuement marché, ils arrivent à leurs *garnis*, situés généralement aux abords de la place de Grève, et là, ils y mangent en commun une soupe épaisse que la maîtresse de la maison a préparée. A ce repas du soir le silence est rompu, et l'on cause de ce qui s'est passé au *chantier*, non sans revenir souvent sur ce thème favori : *le pays; on y a écrit*, ou en a reçu des nouvelles, on y retournera prochainement; et l'on se quitte sans autre cérémonie.

- (1) Ce mot de *compagnon* ne signifie nullement que l'individu qui le porte est affilié au *compagnonnage*. Par leur caractère les *maçons* sont étrangers à toute espèce de sociétés mutuelles ou professionnelles.
- (2) Bâtiment en construction.
- (3) Faneuse et ancienne maison pour la vente des souliers solides, située rue de la Vannerie, à l'enseigne de la *Botte rouge*.

chaîment; la cuisine dure jusqu'à neuf heures, et l'on monte à la chambre, longue salle étayée par de vieilles poutres rongées aux vers, et contenant huit ou dix lits de deux personnes. Les clous plantés dans la muraille et tiennent lieu de porte-manteaux auxquels chacun accroche ses habits. Le plafond est noirci par une infinité de dessins grotesques, dont la chandelle en guise de crayon a fait tous les frais. Au-dessus des lits, les murs sont ornés d'inscriptions fort en sa présentation, mais qui cependant montrent assez quelle est la honte et l'esprit de ceux qui les ont tracées : un regret au village, l'espoir d'y retourner bientôt, un souvenir pour la femme et les enfants qu'on y a laissés, par hasard une pensée d'amour; le tout péle-mêle comme leur vie.

C'est dans de pareilles habitations que s'endorment chaque soir au nombre de vingt mille, les mêmes hommes qui dans le jour ont bâti tant de riches maisons, tant de monuments splendides. D'ailleurs l'économie étant la vertu principale du *maçon*, il consentirait difficilement, au cas où il le comprendrait la nécessité, à dépenser quelques sous de plus pour être mieux logé.

Cette économie s'étend aussi sur ses plaisirs, et sa distraction ordinaire est d'aller le dimanche vers l'après-midi s'asseoir sur les parapets qui bordent la Seine, et de regarder les passants jusqu'à la nuit tombante. On doit penser qu'une fête publique est pour lui un événement important; tout y est gratuit : la joute sur l'eau, le maît de coqueau, les illuminations, le feu d'artifice, etc., et le *maçon* peut, sans crainte de dépense, — si ce n'est toutefois celle de quelques verres de *coca*, — aller aux Champs-Élysées pour du coup d'œil de la fête.

Un plaisir qui s'accorde avec les habitudes économes du *maçon* c'est la *pose du bouquet*. Quand la dernière voûte de la cave est terminée, il est d'usage d'*planter un*, en se contentant de boire quelques bouteilles de vin à la santé du propriétaire qui la a fournie; mais lorsque la cheminée est *coiffée*, ou qu'en d'autres termes les *plâtres* sont faits et la *mitre* posée, on plante un second bouquet en grande cérémonie, et cette coutume est assez pittoresque pour que nous nous y arrêtons.

Avant la révolution de Juillet, le bouquet était formé de fleurs artificielles nommées par les rubans de diverses couleurs; aujourd'hui il n'a de bouquet que le nom, car on y a substitué un drapeau tricolore que le doyen du *chantier* place sur la tête de la cheminée. Tous les *maçons* le suivent en apportant, — sous peine d'amende et de railleries interminables, — un outil de la profession : les uns montent une *truelle bérthée*, un *plomb*, une *querre*; d'autres un *risflard*, un *marteau*, une *pioche*, etc. Les *garçons servants*, n'employant pas d'outils, apportent la *cabote* qu'ils se mettent sur la tête afin que l'*auge* ne leur fasse pas de mal, et ce signe de servitude met les *compagnons* en gaieté. Tenant un verre à la main, celui qui va boire monte sur une auge renversée, et un camarade remplit le verre qu'on lui présente. Si, lors de la première tournée, le *maçon* oublie de consommer quelques gouttes de vin au fond de son verre et d'en arroser le bouquet, il est mis impitoyablement à l'amende, ce qui, pour quiconque connaît le *maçon*, n'est point une peine dérisoire.

Cette scène, ayant lieu la nuit, à quelque chose de fantastique; les chants des ouvriers, leurs cris de joie, les pétards qu'ils tirent en l'air, les sons d'un orgue qu'on lui a hissé sur l'échafaudage, leurs visages, leurs habits blanchis par le plâtre et éclairés par la leur des torches, tout concourt à répandre sur ce tableau une teinte inexprimable d'étrange.

Là ne se termine pas la cérémonie du bouquet : la *pose* ayant en lieu dans la semaine, les *maçons* vont faire une *quête* chez tous les entrepreneurs qui ont travaillé pour la maison, et chacun d'eux recevant le *petit bouquet* qui lui est offert, donne en échange un *pourboire* assez élevé pour que le dimanche suivant on fasse un splendide repas à la barrière.

Dans cette occasion, le *maçon* oublie sa tempérance journalière, et devient aussi gai que possible. Au dessert, étant un peu échauffé par le vin, il chante en frappant à grands coups de poing sur la table; il heurte si les autres convives ne se mettent pas de la partie, et si, tandis que l'un commence la *Je me fille aux yeux noirs*, l'autre n'enlaine pris *Vendez-moi mon léger bateau*, en faisant tous ensemble un cacophonie, un sabbat infernal à rendre sourd un canonier de l'Empire. Le répertoire chantant du *maçon* est au reste puisé dans les cahiers de deux sous achetés aux chanteurs de rues, pour lesquels il a, ainsi que pour les discours de bonne aventure, une affe étonnante particulière.

On voit que tout cela est bien plutôt du tapage que de la gaieté; cependant, quelle qu'en soit la nature, les joies de ce dîner sont douces au *maçon*, bien douces même, car... il n'a rien à débourser.

Les *garçons servants* n'assistent point à ce repas : par faveur spéciale, mais nullement comme un droit, ils obtiennent quelques sous des *compagnons* pour célébrer comme ils l'entendent la *pose du bouquet*.

Cette exclusion des *manœuvres* n'est qu'une des mille douleurs attachées à leur condition. Indépendamment de la modicité de leur gain qui ne leur permet pas d'envoyer au pays autant d'argent qu'ils le voudraient, ils sont encore condamnés à une subordination dont on aura tiré avantage. La domesticité n'est même pas aussi trépannée. Ils sont le jout constant des *maîtres compagnons* et des *tailleurs*, qui ne les appellent point autrement que par des sobriquets injurieux en opposition formelle avec leur caractère et leur physionomie, et l'on entend continuellement dans le *chantier* ces singuliers colloques :

« Eh! *Voltigeur!*... — Il est probable que c'est le plus engourdi du *chantier*.

— Eh! la *Grenouille!*... — Il est certain que c'est un poltron.

— Eh ! la Rose !... — Il est toujours laid comme une chenille.  
 — Eh, la haut !... répond d'une voix lente et traînard  
 celui qu'on vient d'appeler.  
 — Une truëlle ou sas serré, tout de suite !  
 — Bon !... »  
 Remarquez que le *compagnon* est toujours  
 pressé et que le *garçon* ne l'est jamais. Cinq  
 minutes se passent, et il n'a pas bougé.  
 « Ah çà ! est-ce pour aujourd'hui ou pour  
 demain ? si tu ne veux pas me servir, faut le  
 dire, je vais descendre.  
 — Voilà !... voilà !... (A part.) Parbleu !  
 n'est-il pas si pressé lui ! il peut bien attendre...  
 il n'en mourra pas... Va, va, mon bouhomme,  
 crie, fâche-toi tant que tu voudras, ça n'a-  
 vancera pas la besogne d'un pouce. »

L'existence des *mameours* ne s'anime un  
 peu que lorsqu'étant au *gêchêr* ils n'ont  
 rien à faire qu'à se conter des histoires ex-  
 traordinaires, les faisant, suivant le talent du  
 narrateur, frissonner des pieds à la tête. Le  
 diable, les sorciers et les loups-garous jouent  
 un grand rôle dans ces récits. « C'est tou-  
 jours une vieille femme qui a jeté un sort  
 sur la maison de leurs parents ; et il est  
 certain qu'à la suite le diable ayant voulu  
 s'emparer de leurs âmes, un grillon s'est mis  
 heureusement à chanter dans la cheminée,  
 et, par son pouvoir, a fait fuir le malin es-  
 prit. Si le grillon ne s'est pas trouvé assez  
 fort pour le chasser par son chant, une arai-  
 gnée s'est mise de la partie, et les forces com-  
 binées de ces deux redoutables insectes ayant  
 achevé ce qu'un seul n'eût pu accomplir, le  
 diable s'est sauvé par la cheminée en jetant  
 d'horribles cris. »

Ce qu'il y a d'étonnant dans ces récits  
 d'un autre âge, c'est moins la crédulité naïve  
 de ceux qui les font que de savoir qu'ils sont  
 à Paris depuis quinze ou vingt ans.

Le retour au pays est, ainsi que nous l'a-  
 vons vu, le rêve chéri berçant le *maçon* dans  
 toutes les circonstances de sa vie ; et pour ra-  
 viver encore la force de ce constant amour, il  
 va revoir son village aussi souvent qu'il le peut.  
 A présent que, par le moyen des *tentes* couvrant  
 les constructions en temps de pluie, les *maçons*  
 travaillent en toute saison, ils ne vont plus cha-  
 que année au pays, ainsi qu'ils le faisaient au-  
 térieurement ; mais dès qu'ils restent un mois  
 ou deux sans ouvrage, ils s'empresent d'y  
 partir. Singulier mystère ! cet homme indiffé-  
 rent à ce qui pourrait à Paris l'intéresser ou  
 l'attacher, cet homme qui n'aime pas même  
 ceux avec lesquels il travaille des années en-  
 tières, cet homme qui, par son obstination ta-  
 cète à ne prendre part en rien aux grands évé-  
 nements de sa nation, vous surprend à ce point qu'on le dé-  
 testerait si l'on ne connaissait sa bonne loi et sa profonde  
 ignorance ; eh bien ! quand il parle de son village, cet

lière (1) qui écrase en tombant celui qui n'a pas dirigé assez  
 attentivement son *cric* (2), un *mœlon*, qui, se détachant du  
 haut d'un mur, iracasse la tête de celui qui le reçoit, vient

piocher hardiment, quand le pied venant à lui manquer, il  
 tombe et meurt quelquefois sur place. Il n'est pas de démolition  
 un peu importante qui ne coûte la vie à plusieurs *maçons* :  
 ce qu'il y a de poignant, c'est que les blessures occasionnées  
 par ces chutes sont excessivement graves, et que souvent une  
 infirmité en est la suite. L'*ouvrier maçon* devenant boiteux,  
 ou ayant un bras cassé, est impropre à continuer son état  
 et se trouve plongé dans une horrible misère. Son caractère  
 égoïste l'ayant empêché de concevoir le bénéfice qu'il retirerait  
 d'être membre d'une *société mutuelle*, il se trouve sans aucune  
 ressource à la sortie de l'hôpital.

Nous ne pouvons terminer cette étude sur  
 les *maçons* sans rappeler à nos lecteurs un nom aimé de tous  
 ceux qui aiment les nobles et beaux vers ; ils nous ont sans  
 doute deviné déjà, c'est celui de Charles Poncey, *ouvrier maçon*  
 de Toulon et auteur de deux recueils poétiques intitulés :  
*Marines* et *Le Chantier*. Quoiqu'il ne soit pas né dans  
 notre capitale, nous pensons qu'il nous est permis, sans trop  
 dévier de notre but, de parler d'un poète qui honore la  
 classe à laquelle il appartient. Les deux volumes qu'il a  
 publiés, et qui renferment tout ce qu'une imagination  
 poétique peut produire d'éloquent et d'harmonieux, sont  
 une protestation intelligente contre la stérification morale  
 sous laquelle ses camarades sont envevés ; néanmoins,  
 c'est toujours avec orgueil et bonheur que Poncey  
 parle de son état, et l'on sent que chez lui la plume du  
 poète est intimement unie à la truëlle du *maçon*.  
 Aussi est-il, à notre avis, un des représentants les plus  
 dignes de la poésie populaire, et cette glorification du  
 travail par l'intelligence de l'un de ses enfants nous  
 paraît être un enseignement qui tôt ou tard portera ses  
 fruits.

Nous voudrions que tous les *maçons* pussent  
 être pénétrés du sentiment moralisateur qui  
 inspirait les vers suivants adressés par Poncey à  
 ses camarades, le jour de leur fête patronale  
 de l'Ascension (1) :

Instruïsons-nous : les maux sont fils de l'igno-  
 rance.  
 Travaillons : le travail donne l'indépendance.  
 Amis, je ne suis pas un de ces insensés  
 Qui prôchent le labeur avec les bras croisés ;  
 Mon travail me nourrit, et mon plus bel éloge  
 C'est le bruit sourd que fait ma truëlle dans  
 l'auge.

L'ignorance enraya le char de l'industrie.  
 Oh ! cultivateurs l'étude, aimez bien le patrie ;  
 Songez que sur la mer des mondes en travail,  
 Du vaisseau des progrès Dieu tient le gouvernail.

tragiquement mettre fin aux pensées de retour. Les démolitions  
 font surtout courir de nombreux dangers à l'*ouvrier maçon*.  
 Debout, sur l'angle d'un mur et s'y croyant solide, il

A part leur pureté de forme, ces vers ont un autre mérite :  
 c'est d'ex citer à l'étude les hommes auxquels ils s'adressent ;  
 car bien qu'ils sachent presque tous lire, leur insouciance  
 est telle, qu'ils semblent placés là par la Providence pour  
 nous empêcher de tirer vanité de notre civilisation, en nous  
 donnant un leçon de modestie et d'humilité. On se sentirait  
 même profondément attristé de les étudier, et leur im-  
 muable, qui tient du fatalisme oriental, serait navrant,  
 si l'on ne tenait compte de ce qu'il y a d'abusif et de  
 répugnant dans leur travail ; et si, portant ailleurs  
 ses regards, on ne reconstruisait des poètes comme Poncey  
 et des travailleurs pleins de sévérité et d'espérance,  
 comme les *cordonniers*, les *chapeaux*, et les *typographes*,  
 et beaucoup d'autres. Nous ne sommes pas de ceux qui  
 nient l'existence de l'ordre social, pour la *maçonnerie*  
 ainsi que pour tout travail de même nature, les facultés  
 intellectuelles soient absorbées ou complètement  
 anéanties. Quant à présent, c'est pour nous un problème  
 que l'avenir peut seul résoudre.

P. V.



Les maçons. — Le manoeuvre et le compagnon.



Les maçons. — La pose du bouquet.

« Notre pays, il n'est point beau ; au contraire, il est très-laid : il n'y a que de pauvres cabanes, il ne produit rien, il n'y a que des montagnes pierreuses ou des plaines nues, et pas beaucoup d'arbres, allez ! mais ça ne fait rien, nous l'aimons. » Tant il est vrai qu'au fond du cœur de chaque homme il existe une affection pure, désintéressée, en dehors de tout calcul ; et que ce sentiment mystérieux qui ne se définit pas, mais qui se comprend, rachète souvent par sa grandeur ce qu'il y a de vicieux chez les indi-  
 vidus. L'enfant de la Creuse n'a pas toujours le bonheur de finir ses jours sur cette terre promise : un échafaudage mal scellé, une échelle qui se casse, une énorme pierre meu-

(1) Sorte de mœlon de roche plein de trous et fort dur.  
 (2) Machine à roter de fer avec une manivelle propre à lever de terre de lourds fardeaux.

(1) Les maçons de Paris célébraient aussi cette fête, qui est celle du bâtiment en général ; mais depuis plusieurs années ils l'ont abandonnée.

Premiers et derniers, scènes de mœurs, par M. Henri Valentin.



PREMIER QUARTIER DE LA LUNE DE MIEL.



DERNIER QUARTIER DE LA LUNE DE MIEL.



LE PREMIER CHAPEAU.



LE DERNIER CHAPEAU.

Bulletin Bibliographique.

Les Corsaires français sous la république et l'empire; par M. NAPOLEON GALLOIS. 2 vol. in-8. — Le Mans, 1847. Julien, Lanier et comp. — Paris, Ledoyen.

« Aujourd'hui, dit M. Napoléon Gallois en terminant l'introduction historique de ses Corsaires français sous la république et l'empire, aujourd'hui, à chaque discussion du budget, le cœur saigne lorsqu'il est question de notre marine nationale. Aux désordres, aux dilapidations de toute nature qui nous signalent, il faut ajouter les déplorables effets d'une administration incapable ou systématiquement mauvaise, et, comme si ce n'était pas assez de tout cela, de causes de décadence, notre marine réduite à un très petit nombre de vaisseaux de ligne, et si grandement inférieure à celle de l'Angleterre en vapeurs, frégates ou bâtiments légers de toute nature, l'incendie dévore nos arsenaux sans qu'il soit possible de découvrir la main qui l'allume. Nous sommes dans une telle situation, qu'un jeune amiral, fils du roi, n'a plus grand-chose à nous proposer, qu'une victoire navale, nous serait aussi fune qu'une défaite même, car nos arsenaux ne nous offriraient pas le moyen de réparer nos escadres victorieuses. »

« Et cependant, ajoute-t-il, un jour peut venir, et il n'est peut-être pas éloigné, où une rupture éclatera entre la France et l'Angleterre, et alors nous serons vaincus. Laisserions-nous les Anglais bloquer dans nos ports, avec des forces supérieures, nos navires de guerre, et ruiner impunément notre marine marchande et notre commerce? Que l'Éros-nous? Nous suivrions l'exemple de nos pères; nous lancerions sur l'Océan et sur la Méditerranée des milliers de corsaires, nous confierions, et comme leurs devanciers, l'honneur du pavillon français, et, comme autrefois, ces combattants volontaires l'eurent ressenti à nos ennemis la force de la France, nous quand ses gouvernants n'osent plus compier sur elle; comme autrefois, nos jeunes marins sauront affronter la mort pour servir la patrie, et conquérir, comme eux, qui les ont précédés dans la carrière, leur place dans l'histoire. »

« Comme cette citation le prouve, M. Napoléon Gallois a été inspiré par les plus nobles sentiments; non-seulement il a voulu rendre un hommage mérité à une foule de héros populaires dont l'histoire générale ne conservera pas même les noms, son but était aussi d'attacher à la France, quelle que fût sa situation, toutes les ressources elle trouverait dans les siècles suivants, et de rappeler à son époque, et de rappeler à nos marins actuels et futurs les glorieux modèles qu'ils devront toujours s'efforcer d'égalier. Aussi l'histoire des Corsaires français sous la république et l'empire est-elle une œuvre éminemment nationale et digne, à ce titre encore plus qu'à tout autre, de nos engagements et de nos vœux; et pourtant, nous regrettons de l'auteur, M. Napoléon Gallois, d'avoir eu recours aux archives du ministère de la guerre pour obtenir l'autorisation de compiler les documents ayant trait aux corsaires, il lui a été répondu par une fin de non-recevoir devant laquelle il lui a été impossible d'insister. « On m'a présenté, dit-il, une feuille renfermant cinq ou six cent cinquante numéros, et l'on m'a dit que cela était tout ce qu'il y avait de manuscrits dans les archives. Or, il est tout évident d'écrire un livre dont la publication devait être pénible à notre rivale maritime, la Grande-Bretagne. Espérait-on, par ce refus, refuser celui qui voudrait entreprendre une telle œuvre, ou bien constatant-on seulement combien on avait en peu de soin de conserver toutes les traditions d'une époque éminemment nationale, en ce qui concerne les corsaires de l'ancien régime. Quel est, en soi, en présence de ce que j'ai dû considérer comme un mauvais vouloir, je n'en ai pas moins persévéré dans mon dessein. La tâche était belle, et je voulais l'accomplir; grâce à quelques documents officiels et aux matériaux que j'ai recueillis, j'espère y être parvenu. Si, par quelques points, mon œuvre reste encore incomplète, ce n'est pas de ma faute. Quant à ce qui concerne le nombre de nos bâtiments de course partis de nos ports maritimes, on ne serait pas bien venu à me le reprocher; j'ai fait pour cela tout ce que je pouvais, tout ce que je devais. J'ai frappé à la porte des archives de la marine, et elles sont demeurées fermées pour moi. »

M. Napoléon Gallois a dû aussi surtout de tirer de l'oubli les noms d'honnêtes citoyens aussi d'avoir leur page dans l'histoire, n'a pas cru devoir reproduire des faits déjà connus; il n'est pas non plus de corsaires français qui ont participé à la révolution. Du reste, l'Instruction aux marins de la république française, rédigée par Thibaudeau et adoptée par la convention nationale dans sa séance du 17 février 1793, est le résumé de la conduite de la course pendant la révolution, et se compose de faits antérieurs à 1789. L'Introduction est de plus de deux cents pages. M. Napoléon Gallois y raconte, en citant les documents officiels les plus importants, l'histoire générale des corsaires de la révolution et de l'empire depuis le mois de février 1795 jusqu'à la fin de 1814. Cette histoire se divise en trois périodes d'inégale longueur. La première commence au mois de février 1795, et il dure que jusqu'au mois de juillet de la même année, époque où la convention, voulant équiper de marins braves et déterminés la marine nationale, dont le personnel était loin d'être suffisant, mit l'embargo sur tous nos corsaires. La seconde s'ouvre le 25 thermidor an 18, date du commencement de la campagne de 1801. D'ailleurs, grâce à ces articles spéciaux, on va suivre nos corsaires pas à pas dans toute leur carrière politique, ce qui, sans cela, lui eût été à peu près impossible. En effet, beaucoup d'entre eux ayant commencé leur croisière sur des navires appartenant à des armateurs des ports de la Méditerranée ou de l'Océan, l'ont continué sur des navires appartenant à l'État, et se sont terminés comme certains bâtiments corsaires, dont le non seul fit à cette époque trembler nos ennemis, ont été souvent commandés par différents capitaines.

Dunkerque, les principaux corsaires du port de Dunkerque, Calais et Boulogne, la Botille de Boulogne, Dieppe, Fécamp, le

Hayre, Honfleur, Granville, Cherbourg, Saint-Malo, Morlaix, Lorient, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, tels sont les titres de vingt chapitres de cet ouvrage entièrement neuf, si l'onable dans son but, et dont l'effet peut être évalué.

« Devons-nous, se demande en terminant M. Napoléon Gallois, devons-nous, en présence de notre affaiblissement maritime, nous courber doulement devant la supériorité britannique? Devons-nous nous borner à un désespoir stérile, et, comme ce héros qui s'écriait: « Vains, qu'avez-vous fait de mes leçons? » nous, qui sommes les héritiers de nos grands ancêtres, nous, qu'avez-vous fait de nos flottes? qu'avez-vous fait de nos vaisseaux? Non, nous avons découragement ne saurait nous atteindre, parce que nous n'en avons fait de nos populations maritimes et de notre marine nationale; que surtout nous devons avoir foi dans l'énergie de tous les hommes de mer, qui reconstituent une marine auxiliaire avec des éléments bien plus puissants que sous la république et l'empire. Oui, si la guerre venait à se rallumer jadis entre la France et l'Angleterre, cette implacable ennemie d'autrefois, cette double alliée d'aujourd'hui, le premier mot de cette guerre nouvelle devrait être la course. La course est une bataille continue, un combat sans fin dans lequel nous avons pu essayer des pertes, mais où l'avantage nous est toujours resté, où la victoire a toujours suivi nos navires. Les corsaires de la France devaient détruire la puissance commerciale de la Grande-Bretagne, le jour où nos escadres seront appelées à lutter corps à corps contre ses forces régulières. N'est-ce pas la conclusion naturelle, inévitable de tous les faits réunis en héritage dans ces pages, que les corsaires de notre époque ont à sa conclusion ne demandent pas toutelois à nos lecteurs une idée fautive des opinions et des sentiments de M. Napoléon Gallois. Il n'admet la course que comme une accessoire toujours regrettable; il croit que les guerres deviendront tôt ou tard une exception bien rare dans la vie des nations, si l'on n'a fait impossible, et tout en exprimant ses regrets, il ne dit rien de tout en célébrant leurs exploits et en les offrant pour modèles à leurs descendants, il s'associe de toutes ses forces à la pensée généreuse de B. Franklin qui avait lancé contre les corsaires un anathème justement célèbre, mais il n'y voit qu'une protestation générale contre tous les maux que les guerres entraînent dans leur suite, et il se contente de dire que le seul moyen de réaliser ce que la démocratie européenne lorsque les peuples auront à leur tour forme leur sainte alliance.

Des intérêts matériels dans le midi de la France; par M. Gustave DUCRU. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. Guillaumin. 7 fr. 50 c.

M. Gustave Ducru ne se fait pas illusion, il trouve lui-même son livre inouïment utile, il le croit d'une haute portée. Une faible esquisse pour un aussi vaste cadre. Mais, d'une part, des documents officiels, annoncés depuis longtemps, et sur lesquels il comptait, lui ont manqué; d'autre part, son ouvrage est entièrement nouveau, et par conséquent il offre de grandes difficultés. Enfin, à telle est, dit-il, l'indifférence qui s'attache de nos temps à tout ce qui touche à ce qui a été dit, que l'auteur, pour être nécessairement respecté, a dû limiter ses conclusions à des limites, afin de mieux fixer l'attention sur le midi qu'il expose et les graves questions qu'il soulève.

« L'Aquitaine est ignorée même des Aquitains », écrivait, il y a deux cents ans, Hauteserre, ce que de la part de son temps le savant annaliste de Cahors est bien autrement vrai de nos jours, non point pour le sud Aquitaine, mais pour le Midi tout entier, si nous devons en croire les assertions de M. Gustave Ducru. « Il n'est que trop vrai, s'écrie-t-il, la France méridionale n'est point connue, et ne se connaît point elle-même; plongée dans un morne affaiblissement, elle semble avoir perdu, avec le souvenir de son ancienne indépendance, cette noble énergie qui, dans les siècles antérieurs, a fait de son territoire, de ses richesses natives qui en leconderent l'élan. Oubliée de son autel sa splendeur, elle accepte comme une loi de nature cette sorte de stérilité, d'impuissance dont ses maîtres l'ont frappée. Et, chose étrange, dans ce siècle de savoir et de lumières, si fécond en travaux d'intelligence, pas une voix qui s'élève pour lui rendre son antique indépendance, sa dignité, sa grandeur!... Voilà comment s'est accréditée insensiblement cette opinion mensongère que le Midi est une terre ingrate, incapable d'industrie, qui ne doit qu'à son impuissance son état d'infériorité et de langueur. C'est cette erreur fatale qu'il importe plus que jamais de détruire. Il faut que le Midi sache dans son plein état de prospérité, que le Midi, après avoir redoublé dans son sein, qu'il faut qu'il sache aussi que tous ses intérêts se tiennent, qu'ils sont tous restés solidaires, et que cette solidarité, source de son ancienne grandeur, peut seule encore faire sa force et lui rendre cette homogénéité d'action qui lui manque pour faire écouter sa voix. »

L'examen et la preuve de ces opinions, que M. Gustave Ducru n'hésite pas à qualifier de vérités, tel est l'objet de son livre; mais en abordant ce grave sujet, il proteste hautement contre toute pensée de réaction, d'ostentation contre le nord du royaume. Dans son opinion, qui est la nôtre, la violence et la passion sont les ennemis de la sagesse.

M. Gustave Ducru a dû devoir d'abord invoquer à son aide l'autorité des temps passés. Dans une introduction historique d'environ soixante pages, il a jeté un coup d'œil rapide sur l'ancienne condition économique du midi de la France sous la domination romaine, dans les temps d'indépendance au moyen âge, et postérieurement à la conquête définitive jusqu'en 89. Il s'est d'abord occupé de l'économie de la grande culture, et des récents du Midi, en possession de tout temps des germes les plus variés, les plus féconds, de production agricole, d'industrie manufacturière, se sont élevés à la plus haute fortune, alors que ces germes nombreux ont pu se développer et grandir à l'ombre d'une saine et sage économie, d'une administration véritablement progressive, l'agriculture et l'industrie ont été libérées du commerce, l'une de nos transactions avec l'étranger.

La dissertation proprement dite de M. Gustave Ducru se divise en deux livres. Dans le premier, après avoir rappelé brièvement quelques principes, basés éternelles, à ses yeux, de l'économie des peuples, il se propose de démontrer que la France du midi est arrivée à un état d'infériorité à l'égard de la France du nord, et que l'agriculture et l'industrie ne reconnaissent que les mêmes lois d'existence, et que toutes deux elles sont presque partout aujourd'hui réduites à un triste état d'immobilité et de langueur. La seconde partie a pour objet la recherche et l'examen des causes premières de cette situation déplorable. Ces causes, les premiers auteurs de sa décadence et de prospérité pour le pays du Midi, dont M. Gustave Ducru propose l'adoption, en donnent une idée suffisante. Ainsi, M. Gustave Ducru demande :

1° Un dégrèvement de la contribution foncière égal à la surcharge que ces régions supportent; une réduction notable de l'impôt indirect sur les boissons; la réforme complète de la législation relative au régime des mines, et au régime des droits d'octroi auxquels les vins sont soumis à leur entrée dans les villes;

2° La construction de voies de terre nombreuses, et, à défaut de nouveaux chemins de fer, impossibles à établir en ce moment, à raison des charges excessives qui pèsent sur l'État et des compensations financières que nous sommes obligés d'enlever aux lois de la Garonne, du Rhône et de la Loire.

3° Le rétablissement de nos douanes, mais complètes, de nos tarifs de douanes, laquelle, en provoquant l'abaissement, l'abolition des tarifs étrangers, ouvre à nos produits méridionaux de nouveaux marchés, et assure le soulagement de notre marine marchande réduite à un très petit nombre de navires.

Comment le Midi obtiendra-t-il ces réformes, si, selon M. Gustave Ducru, sont nécessaires et urgentes? Dans son opinion, le seul moyen qu'aient les Méridionaux de se regénérer et de faire prévaloir leurs droits constitutionnels à l'égale répartition des avantages et des charges que la commune suppose, c'est de rallier leurs forces au sein de la représentation nationale.

Pathologie du Mariage (affaire Praslín). — Lettres de la Duchesse et Considerations; par madame de CASAMAJOR. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. Conon et comp.

Sous ce titre : Pathologie du Mariage, madame de Casamajor, auteur du *Neval Graden*, vient de publier une édition complète de ses *Lettres de la Duchesse de Praslín*, lettres précédées d'une Notice et de Considerations. Ce travail, fruit de longues méditations, que des malheurs domestiques et personnels ont peut-être exaltées, n'attendait pour voir le jour qu'une sanction de plus, qu'un exemple frappant, dont l'auteur n'a pu s'autoriser, quand le crime du Faubourg-Saint-Honoré vint, hélas! former le complément de sa pensée. C'est donc madame Praslín qui s'agit; cette lamentable histoire est ici développée scène par scène; l'esprit analytique de madame de Casamajor le retourne en tout sens et le dramatise. Du reste, l'intention de l'auteur est fort louable; il n'a voulu qu'éclairer, aider, faire marcher la loi dans la voie de la justice naturelle. Surtout, avouons-le, la pensée dominante du livre est un chaleureux plaidoyer en faveur du divorce.

« Il ne nous appartient pas de prononcer un jugement quelconque sur une telle question. Dans la cause qu'elle défend, qu'elle soutient avec le secours des mille nuances du sentiment, de l'esprit et de la logique; mieux encore, avec une conviction qui nous semble, malgré la mauvaise foi de Casamajor, est juge et maître. Depuis la *Genève* jusqu'à la *Pathologie du Mariage*, qu'il a-t-on pas écrit sur ce texte de la loi : *La femme doit obéissance à son mari*? Ce texte doit-il être maintenu? Nous le discutons, dans cette question, ainsi que dans celle du divorce, nous ne pouvons nous prononcer, car, ainsi que l'auteur, nous nous posons en juge dans un procès où nous sommes parties. Hélas! les victoires se plaident tout en temps, et le législateur éclaircir seul la question. Tout ce que nous pouvons dire à cet égard, c'est de rappeler à madame de Casamajor que, depuis son berceau, la plus belle moitié du genre humain a, tout ainsi que que l'esclave naïf, amélioré sa condition. Sa servitude d'aujourd'hui, certes, n'est pas comparable à sa servitude de l'antiquité. »

« Écoutez madame de Casamajor : « Le procès intenté à la moralité du pays officiel, le réquisitoire répété contre le monde des affaires; ce chef d'accusation terrible, la corruption, sous lequel on réunit ce monde et ce pays, qu'on s'efforce à prendre la note dans la poche l'un de l'autre, l'orgueil et la rage. Selon les genres sérieux, la déconsidération du pouvoir et des classes qui l'approchent est le commencement de l'anarchie. Tout préluce n'est pas suivi d'un effet, mais c'est un préluce révolutionnaire. Avant que la haine frappe, le mépris isole et désarme. C'est donc le mépris qui est l'avant-courier, à moins que ce ne soit l'horreur, et ne fait pas horreur tout vent. Malheur à qui brave la honte! La honte est destinée à place à mépris. A Dieu ne plaise qu'une lemme ne laisse point de vœux ardents pour que la fortune de la France échappe à ces périls ou à ces craintes! Si non opinion importait, j'oserais dire que c'est non ferme espoir. Sans doute, plus l'enfance du bien coûte de douleurs et de larmes, plus le bien est précieux. Les nations qui ont abusées tendresses de l'orgueil ont un progrès qui à déchire leurs entrailles; mais pourquoi ne salueraient-elles pas d'un sourire tout maternel l'enfant qui naît sans crises et sourit de lui-même à la lumière? »

« Une femme d'esprit nous écrivait hier en nous envoyant le livre qui nous occupe et qu'elle veut de lire : « On ne lira point ce *Pathologie du Mariage*, on s'en désigne de lire, que de raileries il excitera, que de critiques amères on en fera! Il est trop tôt pour dire de telles choses. Les femmes, par l'habitude qu'elles ont de l'hygiène, vont crier au scandale; les hommes, en général, le trouveront ridicule, car le ridicule est toujours l'arme dont ils se servent pour nous tuer; quelques hommes supérieurs y trouveront bien du bon, mais ils n'osent pas le dire; ils n'osent pas saluer la vérité toute nue. »

Mutualité, poésies, par M. AMÉDÉE ROLLAND. — Paris, 1847. Chez tous les libraires.

M. Amédée Rolland, qui n'a que dix-huit ans, déclare franchement que son volume n'est ni un chef-d'œuvre, ni un chef-d'œuvre, il le dédié à la critique en sollicitant de sa générosité son annuaire : ses conseils. « Le poète est, dit-il, un pèlerin qui doit parcourir une route longue et difficile; souvent il a besoin d'un bâton pour se soutenir; la plupart du temps il s'incline malgré son bâton. Je suis seul et sans appui, et comme le pauvre de l'évangile, nous en avons besoin. Je ne puis donc trouver à un petit recueil de quatre-vingt-dix-huit pages, publié par un jeune homme de dix-huit ans, un défaut quelconque susceptible d'être analysé. Les vers de M. Amédée Rolland sont toujours faciles, agréables, souvent assez variés de forme, et, en général, d'une irréprochable pureté. Le seul conseil que nous donnons à l'auteur de *Mutualité*, c'est de ne plus commettre la faute impardonnable de confondre la versification avec la poésie. Les différentes œuvres qui les distinguent lui éclairent encore, peut-être les comprendra-t-il un jour, et alors, regretant de s'être trop hâté, il regnera les erreurs de sa jeunesse longtemps après que la critique les lui aura pardonnées. »

REVUE DES NOTABILITES DE L'INDUSTRIE.

La réputation commerciale est presque toujours une garantie de loyauté.

Aux Villes de France,

Nous venons d'adresser aux préparatifs de l'ouverture des VILLES DE FRANCE, qui aura lieu lundi 11 octobre...

Bonneterie. Maison REVEREND - KIRCHOFF, fournisseur de la bonneterie française, dont la supériorité est généralement reconnue...

Bronzes de la maison DENIERE, O & F, fournisseur de la cour, rue Vivienne, 45. Nous n'inscrivons pas le nom de Deniere dans notre revue avec la prétention d'ajouter encore à sa renommée...

de ne pas borner sa fabrication aux articles de luxe et aux œuvres d'art, puisque, par suite de la sévérité des douanes étrangères, cette fabrication spéciale serait trop restreinte pour prospérer...

BORDEAUX, CHAMPAGNES et VINS ÉTRANGERS. Maison N. Johnston and fils,

de Bordeaux, rue Louis-le-Grand, 21. Cette maison est certainement l'une des plus honorables de Paris: le rang élevé qu'elle occupe dans l'estime des vrais connaisseurs...

Notre recommandation ne s'adresse pas seulement aux consommateurs qui possèdent ou veulent avoir une cave bien montée, elle s'adresse surtout à ceux qui, par économie d'achat...

Laiterie hygiénique de POINOT, rue de Chateaubriand, 28

Nous recommandons avec empressement aux membres de famille la laiterie POINOT, en possession du patronage des premiers médecins...

L'établissement loue des Anesses et des chèvres pour la campagne, et satisfait toujours avec célérité, exactitude et promptitude aux commandes qui lui sont adressées...

Le Rocher de Cancale, 412, rue Richelieu, près le boulevard

La réouverture de ce célèbre restaurant a été inaugurée la semaine dernière, sous le patronage de son ancien directeur, M. de la Roche...

Papeterie de Luxe. Maison MARION, 41, rue Bergère, 41

M. MARION a apporté dans cette spécialité une supériorité d'intelligence et de bon goût qui devait forcément placer sa maison en première ligne...

Les 48 quartiers de Paris,

seul guide véritable et complet des étrangers et des Parisiens dans Paris: histoire anecdotique et biographique des rues, des palais, des hôtels et des maisons de Paris...

trouverons-nous ailleurs, d'un plus haut degré, cette chaleur vitale, cette activité, cette fécondité incessante, qui caractérisent notre grande capitale?

Cette activité et ce mouvement des étrangers eux-mêmes justifient toutes les fois que l'émigration parisienne qui nous montre à visiter cette métropole du monde civilisé...

Salons littéraires, à la librairie anecdotique et biographique de MM. GIRAULT, rue Vivienne, 48.

Le grand établissement, le premier de Paris dans son genre, a depuis longtemps la privauté d'être fréquenté par la meilleure compagnie...

Vinaigre AROMATIQUE de Bully. J. VINCENT

La préférence accordée généralement au VINAIGRE BULLY, n'est pas la meilleure cause de l'engouement, les tentatives de contrefaçon auxquelles cette préférence a donné lieu...

Librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et C<sup>o</sup>, rue Richelieu, 60, à Paris.

Un volume par département. Ouvrir le Dictionnaire de toutes les communes et localités remarquables du département...

En vente: CHER, INDE, NEVRE, SEINE-ET-MARNE, COTE-D'OR, SAONE-ET-LOIRE, HAUTE-MARNE, AUBE... CHARENTE, etc.

GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE, CLASSIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE.

Par M. BADIN, directeur de l'École normale primaire de l'Yonne, et M. QUANTIN, archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique...

UN VOLUME PAR DÉPARTEMENT. Outre le volume complet destiné à l'enseignement primaire supérieur...

Comprenant la Topographie physique, l'Administration, la statistique, l'Industrie et le Commerce, l'Histoire, la Géographie, l'Archéologie, la Bibliographie, etc.

EXTRAIT DE LA GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE 1 vol. n. 18. Cartonne, 50 c.

Le PLAN UNIFORME ADOPTÉ POUR CHACUN DES VOLUMES EMBRASSE LES DIVISIONS SUIVANTES: 1<sup>o</sup> Topographie physique, divisée en: Territoire hydrographique du département; Vallées, arrières-vallées et principaux vallons; Étangs, bords et forêts; Routes et chemins; Histoire naturelle du département.

2<sup>o</sup> Administration et statistique, divisées en: Documents généraux sur l'administration départementale; Principes de division; Détails particuliers sur chaque administration spéciale; Nomenclature, population et répartition des communes entre les cantons et les arrondissements; Documents statistiques; territoire; population; naissances; décès; mariages; rapprochements statistiques; établissements d'utilité publique.

3<sup>o</sup> Industrie et commerce, divisées en: Agriculture; Animaux domestiques; Exploitation des mines et carrières; Industrie manufacturière; Commerce.

4<sup>o</sup> Histoire et archéologie, divisées en: Histoire générale du département; Histoire particulière des principaux villes; Biographie départementale; Liste des notabilités qui ont administré ou représenté le département; Archéologie départementale; Biographie départementale.

LES VOLUMES DE LA GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DESIRENT ACQUÉRIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés expriment chaque jour l'intention de compléter ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des cinq premières années, n'ayant au 1<sup>er</sup> mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Les demandes comprendront au moins la valeur de la collection, et dans le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit: 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de 52 fr. à 4 mois pour 2 volumes brochés. 1. . . . . 42 » à 5 . . . . . 2 » reliés. 1. . . . . 48 » à 6 . . . . . 5 » brochés. 2. . . . . 52 » chacun à 4 et 8 mois. . . . . pour 5 volumes reliés. 2. . . . . 52 » . . . . . à 4 et 8 » . . . . . 4 » brochés. 2. . . . . 42 » . . . . . à 4 et 8 » . . . . . 4 » reliés. 2. . . . . 40 » . . . . . à 4 et 8 » . . . . . 5 » brochés. 3. . . . . 50 » . . . . . à 5, 6 et 9 » . . . . . 5 » reliés. 3. . . . . 52 » . . . . . à 5, 6 et 9 » . . . . . 6 » brochés. 3. . . . . 42 » . . . . . à 5, 6 et 9 » . . . . . 6 » reliés. 1. . . . . 58 » et 2 de 57 fr. à 5, 6 et 9 mois » 7 » brochés. 3. . . . . 49 » . . . . . à 5, 6 et 9 » . . . . . 7 » reliés. 3. . . . . 45 » et 1 de 42 fr. à 5, 6 et 9 mois pour 8 volumes brochés. 4. . . . . 42 » . . . . . à 5, 6, 9, 12 » . . . . . 8 » reliés.

Abonnement à l'année courante se paye comptant et d'avance. Il est inutile de remarquer qu'une collection pareille ne peut pas être épuisée à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être couverts par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la vente courante. Beaucoup de personnes pensent que cette collection devient la précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Revolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, les événements d'une représentation pittoresque, tous les événements d'un temps qui reproduit l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. L'Illustration sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux à mesure que les faits et les événements qu'elle enregistrera des regards et de la mémoire du lecteur.

Afin de donner la préférence aux abonnés L'Administration de l'Illustration offre aux abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, afin de fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numéro ajouté.

Eclipse annulaire du soleil.

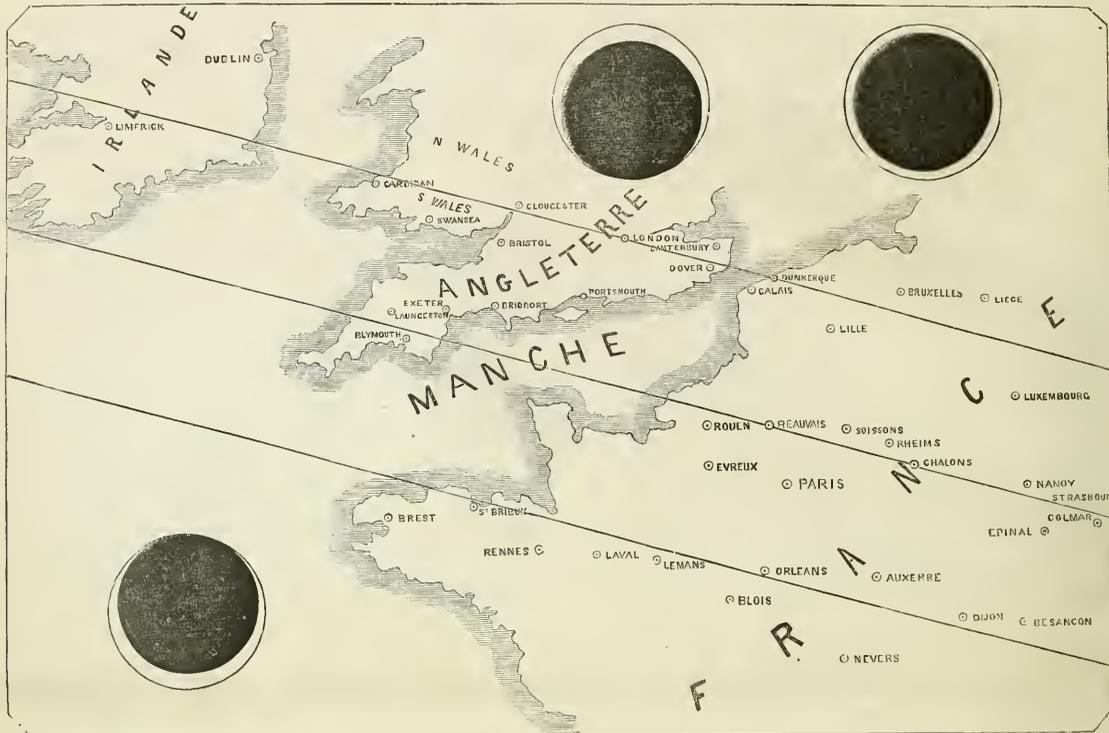
Le 9 octobre, à six heures vingt minutes cinquante-quatre secondes du matin, le bord du disque de la lune con-

cevra à épiétrer sur celui du soleil. Une petite échan-

crure se montrera d'abord à l'occident, à 28 degrés de l'ex-

Aspect de l'éclipse dans les pays situés sur la ligne septentrionale.

Aspect de l'éclipse dans les pays situés sur la ligne centrale.



Aspect de l'éclipse dans les pays situés sur la ligne méridionale.

qu'au point de réduire le soleil à un croissant profondément évidé; ses cornes, très-aiguës, iront à la rencontre l'une de l'autre, et à sept heures trente-deux minutes sept secondes elles se réuniront pour transformer le croissant en un anneau complet. Six minutes plus tard, c'est-à-dire à sept heures trente-huit minutes trente secondes, l'anneau se brisera de nouveau. Le croissant ainsi reformé laissera voir, comme précédemment, ses cornes très-aiguës, mais tournées en sens inverse; puis les extrémités s'éloigneront l'une de l'autre en devenant obtuses. L'échancrure causée par l'interposition momentanée de notre satellite diminuera peu à peu, et à huit heures cinquante-huit minutes vingt secondes elle disparaîtra complètement.

La première impression du disque lunaire s'appelle le premier contact extérieur; l'instant précis où l'anneau se complète et celui où il se brise sont nommés le premier et le deuxième contacts intérieurs; enfin l'on rapporte au deuxième contact extérieur le moment où la lune cesse de masquer la plus petite partie du disque solaire. L'éclipse générale est nommée entre le premier et le dernier contacts extérieurs; elle durera deux heures trente-sept minutes vingt-six secondes. La phase annulaire est comprise entre les deux contacts intérieurs; elle ne durera que six minutes vingt-trois secondes.

La lumière totale versée par le soleil diminuera progressivement à partir du commencement de l'éclipse jusqu'au moment où elle deviendra annulaire. Pendant les six minutes que durera l'anneau, la lumière solaire sera réduite au sixième de son intensité ordinaire. Il ne faut donc pas compter sur une véritable obscurité, mais seulement sur un affaiblissement notable de la lumière du jour. Les étoiles ne deviendront pas visibles; tout au plus sera-t-il possible d'apercevoir la planète Vénus dans le voisinage du soleil. L'anneau étincelant que formera le soleil au moment où son disque débordera de toute part celui de la lune n'aura pas, en ses différents points, une largeur uniforme, parce que les deux astres ne sembleront pas un seul instant concentriques l'un à l'autre. Ceux qui tiendraient absolument à voir l'éclipse du 9 octobre annulaire et centrale devraient se transporter au plus près à une dizaine de lieues de Paris, sur le trajet d'une ligne passant par Beauvais et Châlons.

Ce n'est pas seulement dans le nord de la France que l'on pourra contempler ce rare et brillant phénomène, mais sur

toute l'étendue d'une bande qui commence à l'ouest de l'Irlande, traverse les côtes méridionales de l'Angleterre, le nord de la France, le midi du grand-duché de Bade, le Tyrol, l'Illyrie, les Turquies d'Europe et d'Asie, la Syrie, la Perse, le royaume de Siam, et finit dans la mer près des côtes de la Cochinchine. Un observateur, supposé suspendu dans l'espace assez haut pour apercevoir tout un hémisphère terrestre d'un coup d'œil, verrait, le 9 octobre prochain au matin, une ombre diffuse poudrière à l'ouest de l'Irlande, et parcourir tous les pays que nous venons de nommer dans l'espace de cinq heures et demie.

Il est clair que les heures qui viennent d'être désignées, et qui indiquent les différentes phases de l'éclipse, se rapportent exclusivement à Paris; pour les contrées situées à l'est, elle commencera plus tôt; pour celles situées à l'ouest, elle commencera plus tard, en sorte qu'en Orient il y aura des spectateurs pour lesquels l'éclipse aura lieu en plein midi. Plus à l'est encore, il y en aura qui verront le soleil se coucher éclipé.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. Livraisons 52 et 53. Zoologie. (Première partie.) Traité 20. Signé: F. DEJARDIN. In-8 de 16 pages. — HENI. Premier secours de sauvetage. Traité 28. Signé: BOUVIER (D'AVENY). In-8 de 16 pages. — Livraisons 54 et 55. Mécanique, Machines. (Deuxième et troisième parties.) Signé: LEON LALANNE, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées. In-8 de 52 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Vade mecum du mécanicien conducteur de machines locomotives, renfermant des instructions générales sur la conduite et l'entretien d'une locomotive, soit dans les stations, soit pendant la circulation ou en cas d'accident; par FLORESTIN COSTE, ingénieur mécanicien. Un vol. in-18 de 144 pages. — Paris, Mathias.

RELIGION, PHILOSOPHIE.

Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet, et jusqu'à la réduction de toutes les tri-

bus sous la loi musulmane; par A. P. CAUSSIN DE PERCEVAL. Tome 1<sup>er</sup>. Un vol. in-8 de 456 pages, avec 8 planches formant 11 tableaux. — Paris, Firmin Didot.

Histoire de la Grèce ancienne; par M. GONNOR THRELWALL. D. D., évêque de Saint-David's. Traduite de l'anglais par ANTOINETTE JOANNE, avocat à la cour royale. Tome 1<sup>er</sup>. Un vol. in-8 de 608 pages. — Paris, Paulin.

De la France, de son génie et de ses destinées; par HENRI MARTIN. Un vol. in-12 de 518 pages. — Paris, Furne.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Les tyrans sont des fléaux que la Providence envoie aux humains dans sa colère.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.